

Bulletin académique

n°826

du 16 septembre 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Sommaire

Division des Structures et des Moyens	
- Constat de rentrée de l'utilisation des moyens d'enseignement et validation des campagnes d'HSA et d'IMP annuelles	4
- Préparation de la rentrée 2020 - Postes spécifiques ministériels	22
Division des Personnels Enseignants	
- Arrêtés désignant les représentants de l'administration aux commissions administratives paritaires académiques	53
Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques	
- Modalités de remplacement des personnels administratifs, techniques et médico-sociaux	55
- Entretiens professionnels des personnels ATSS et ITRF et fiches de poste - Rappel - Fixation d'objectifs pour les agents affectés au 1er septembre 2019	65
- Actualisation de la composition de la commission de réforme départementale des AAE, SAENES, ASSAE, IEN, Personnels de direction, ATRF, INFENES	68
Délégation Académique à la Formation et à l'Innovation Pédagogique	
- Certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires (exceptée langue des signes françaises) - Session 2020	76
- Certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires enseignement en langue des signes françaises - Session 2020	80
Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle	
- Appel à candidatures pour une mission de professeur relais associée à l'Orchestre de région Avignon-Provence	83

.../...

Pôle académique des bourses nationales	
- Prime de reprise d'études - Année scolaire 2019-2020	85

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Bernard BEIGNIER - Recteur de l'Académie
REDACTEUR EN CHEF : Pascal MISERY - Secrétaire Général de l'Académie
CONCEPTION, RÉALISATION, DIFFUSION : Thomas PRESTIGIACOMO (☎ : 04 42 91 75 12)
ce.ba@ac-aix-marseille.fr

DSM/19-826-39 du 16/09/2019

CONSTAT DE RENTREE DE L'UTILISATION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET VALIDATION DES CAMPAGNES D'HSA ET D'IMP ANNUELLES

Destinataires : Messieurs les IA DASEN, Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du second degré

Dossier suivi par : Gestionnaires réseaux de la DSM - Collèges 04 et 05 : Mme PABLO - 04 92 56 57 20 - Collèges 13 : Mme LOZANO - 04 91 99 66 92 - Collèges 84 : Mme DEFRES - 04 90 27 76 53

Le constat des effectifs scolarisés et des modalités d'utilisation des moyens d'enseignement est une échéance importante de ce début d'année scolaire. Il s'agit de la première phase de préparation de la rentrée 2020 par la détermination des élèves et étudiants dans les EPLE en fonction des différentes modalités d'organisation pédagogique mises en œuvre.

Ces actes de gestion ont deux finalités indissociables : fournir à l'ensemble des acteurs du système éducatif une description fiable des conditions d'enseignement au travers de la valorisation des moyens d'enseignement mobilisés, notamment par l'utilisation qui en est faite, et permettre le paiement des indemnités et heures supplémentaires effectuées par les enseignants.

La DAES vous a communiqué la documentation, les instructions et le calendrier des opérations de transfert des informations dans SYSCA.

La présente circulaire concerne la description des services des enseignants et des structures pédagogiques de l'établissement, engendrant la mise en paiement via le logiciel STSWEB des HSA et des IMP annuelles.

Compte tenu de l'importance quantitative et qualitative que revêtent ces opérations et de l'opérationnalité des dispositifs méthodologiques et techniques mis en œuvre récemment, le dialogue renforcé avec les établissements dans un calendrier maîtrisé afin que les personnels soient rémunérés au plus tôt, est reconduit.

1) un dialogue renforcé

La mise en paiement des HSA et des IMP annuelles n'est possible que si deux conditions sont remplies :

- des services d'enseignement correctement renseignés (heures devant élèves, ARE, pondérations, effectifs dans les groupes, modalités de cours, taille des structures,...)
- une campagne de rentrée (type R) soit ouverte.

Pour apprécier contradictoirement la qualité des informations saisies dans STSWEB, une fiche dialogue de gestion (voir annexe) est mise à la disposition des établissements scolaires et des services de tutelle. Elle permet de passer en revue un certain nombre d'indicateurs et d'en apprécier les valeurs. Ce document de dialogue, intitulé « fiche de dialogue sur les données STS-Web », actualisé en continu, est accessible depuis les différents PIA (services académiques, EPLE et établissements privés) via « ressources » dans la rubrique applications/organisation scolaire.

A la lecture de ce document le chef d'établissement et les services d'organisation scolaire apprécieront si le transfert des informations nécessaires au paiement des HSA et IMP annuelles peut être effectué. Dans l'affirmative, la campagne de transfert pourra alors être ouverte par les services d'organisation scolaire compétents pour l'établissement concerné. Le chef d'établissement est ensuite en mesure de valider le transfert des informations qui correspondront ainsi aux données figurant dans le document de dialogue de gestion à compter du 23 septembre 2019.

2) un calendrier maîtrisé

Les transferts d'informations ci-dessus mentionnés s'inscrivent dans un calendrier très contraint de la paye.

- pour la paye d'octobre, le 05 octobre 2019
- pour la paye de novembre, le 05 novembre 2019
- et pour la paye de décembre, le 15 novembre 2019

En outre, les congés d'automne débutent le samedi 19 octobre 2019.

Compte tenu de ces contraintes et afin de permettre aux enseignants de bénéficier des effets financiers inhérents à leur service, il convient impérativement que toutes les mises en paiement des HSA et des IMP annuelles soient effectuées au plus tard le 15 octobre 2019.

Au-delà de ces aspects comptables et opérationnels, cet acte de gestion est un élément essentiel du suivi de la politique académique et du dialogue avec l'administration centrale. Il est donc essentiel que je puisse disposer de données fiables sur les atouts et faiblesses de l'académie de manière à ce que la situation de cette dernière soit appréciée le plus équitablement possible.

Vous trouverez en annexe à la présente circulaire de nouvelles instructions pour le traitement des points suivants :

- repérage des modalités d'enseignement dans les services.
- modalités de description des organisations pédagogiques particulières.
- gestion des IMP.

Je vous remercie de votre collaboration.

Signataire :

Correspondants de l'opération
« constat de rentrée de l'utilisation des moyens d'enseignement et validation des campagnes d'HSA et d'IMP annuelles ».

Rectorat :

Suivi d'organisation scolaire : fonctionnalités de gestion STS-Web, fiche de dialogue de gestion, gestion des campagnes.

- Lycées : Gestionnaires réseaux de la DSM
- Collèges 04 et 05 : Mme PABLO Tél : 04 92 56 57 20
- Collèges 13 : Mme LOZANO Tél : 04 91 99 66 92
- Collèges 84 : Mme DEFRES Tél : 04 90 27 76 43

DSI : fonctionnalités applicatives STS-Web et problèmes techniques

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CAMPAGNES DE MISES A JOUR

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

STS WEB

Mois	Date de début	Date de fin	Paye du mois de ¹
Décembre	14 novembre	8 décembre	Janvier
Janvier	8 janvier	12 janvier	Février
Février	23 janvier	9 février	Mars
Mars	20 février	16 mars	Avril
Avril	27 mars	13 avril	Mai
Mai	4 mai	11 mai	Juin
Juin	22 mai	8 juin	Juillet
Juillet	19 juin	6 juillet	Août

Annexe : Temps partiel annualisé

¹ Prévision

COMMENT FAIRE POUR GÉRER LES TEMPS PARTIELS ANNUALISÉS

Les temps partiels annualisés correspondent à une occupation à temps plein du support par un enseignant sur une durée déterminée, la deuxième partie de l'année étant assurée par un autre enseignant.

EPP ne permet pas une gestion d'occupation du support en ce sens et donc l'enseignant apparaît dans STSweb avec une quotité horaire minorée sur **l'année entière** et **un nombre élevé d'HSA**.

Pour remédier à ce problème, il faut :

1-Créer une ressource locale de financement

The screenshot shows a search interface with a 'Rechercher' button. Below it is a table with columns: Nom, Prénom, Discipline, Multi-support, and Origine. The table lists various teachers and their associated disciplines and origins. A red circle highlights the 'Ressources' menu item on the left. Another red circle highlights a specific row in the table: M. D. J. with discipline 'E. P. S' and origin 'BDA'.

Dans RESSOURCES, cliquer sur l'enseignant

The first screenshot shows the 'Ajouter une origine de financement' form with the 'Discipline' dropdown menu open, showing 'AUT - Autres' selected. The second screenshot shows the same form with the 'Heures' field open, showing a list of disciplines and their corresponding hour values. 'E. P. S - L1900' is selected in the list.

Choisir l'origine de financement AUT puis la discipline. Ne pas oublier de saisir le nombre d'heures équivalent au nombre d'heures excédentaires. Puis **Valider**.

Nom	Prénom	Discipline	Multi-support	Origine
MME MA	N	MATHEMATIQ		BDA
M. MI	J	LET MODERN		BDA
M. PR	S	TECHNOLOGI		BDA
MLLE QU	M	PHY.CHIMIE		BDA
MLLE QU	S	ANGLAIS		BDA
MLLE RE	N	E. P. S		BDA
MLLE RI	H	LETT CLASS		BDA
MLLE RO	L	S. V. T.		BDA
M. ST	D	LETT CLASS		BDA
M. SO	J	E. P. S		BDA, AUT
MME TE	A	ALLEMAND		BDA
MME TH	V	HIST. GEO.		BDA
MLLE TR	J	ANGLAIS		BDA

Enregistrements 21 à 33, sur 33 trouvés Page(s) 1 • 2

L'enseignant apparaît maintenant avec **deux origines** de financement : BDA (qui consommera sur la DHG) et AUT (qui ne consommera pas sur la DHG).

2-Saisir le service de l'enseignant dans SERVICES et ARE – Gestion. Choisir l'enseignant concerné

- Campagne
- Structure
- Ressources
- Services libres
- Services et ARE**
- Rattachement
- Rattachement ARE
- Gestion**
- Services
- Consultation ARE
- Changement support
- Equipe pédagogique
- Etat des services
- Services / discipline
- Hors programme
- Indemnités
- HSA
- Imports
- Exports
- Edition journal
- Changement d'année

Nom	Prénom	Discipline	Multi-support	Origine
MME MA	N	MATHEMATIQ		BDA
M. MI	J	LET MODERN		BDA
M. PR	S	TECHNOLOGI		BDA
MLLE QU	M	PHY.CHIMIE		BDA
MLLE QU	S	ANGLAIS		BDA
MLLE RE	N	E. P. S		BDA
MLLE RI	H	LETT CLASS		BDA
MLLE RO	L	S. V. T.		BDA
M. ST	D	LETT CLASS		BDA
M. SO	J	E. P. S		BDA, AUT
MME TE	A	ALLEMAND		BDA
MME TH	V	HIST. GEO.		BDA
MLLE TR	J	ANGLAIS		BDA

Enregistrements 21 à 33, sur 33 trouvés Page(s) 1 • 2

Ajouter les services en cliquant sur le signe « + ».

Support / Origine	Nature	Etablissement	Discipline	Fonction	Principal	Heures
BDA1	EPS INDIFF	075000DF	E. P. S	ENSEIGNT	Principal	9,00
AUT			E. P. S			9,00

Service	Heures Prof.	A partager	Restant	Taux	Pondéré	Co-ens	Calcul des heures
BDA1 EPS CG D 3.3	3,00						H. poste 9,00 9,00
BDA1 EPS CG D 4.4	3,00						H. enseignées 6,00 0,00
BDA1 EPS CG D 5.2	3,00						H. pondérées 0,00 0,00
BDA1 EPS CG D 6.3	2,00						ARA 0,00
BDA1 EPS CG S 6.3PISCI	2,00						ARE (service fait) 3,00
BDA1 EPS CG S 6PISCI-1	1,00						ARE (service dû) 0,00
BDA1 EPS CG D UPI	1,00						Service fait 9,00 0,00
							Service dû 9,00
							Ecart 0,00
							Excédent interdit : mod.serv.incompatible

ARE	Service	Heures	Date d'effet	Date de fin
BDA1 ASSO.EPS	Fait	3,00	01/09/2009	31/08/2010

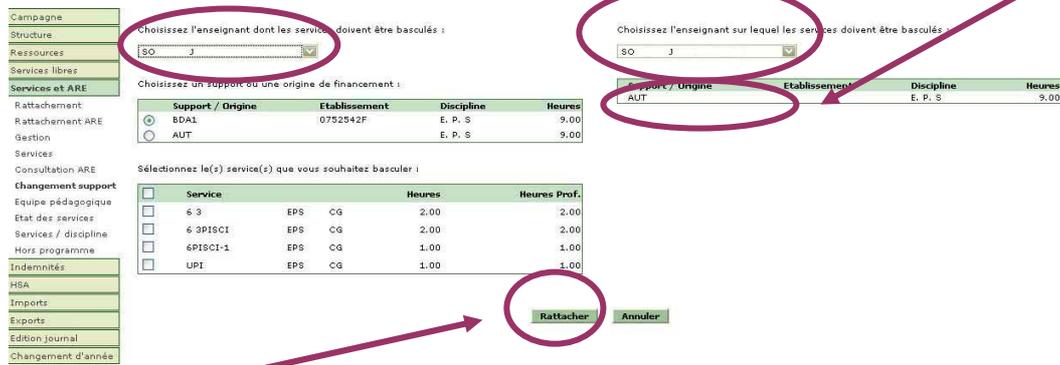
Retour

3-Au cas où tout le service a été saisi sur le support BDA, procéder à un changement de support pour faire basculer les heures du service excédentaire sur le support de ressource locale AUT.

Sélectionner l'enseignant en temps partiel annualisé

Sélectionner à nouveau ce même enseignant

Sélectionner le support AUT

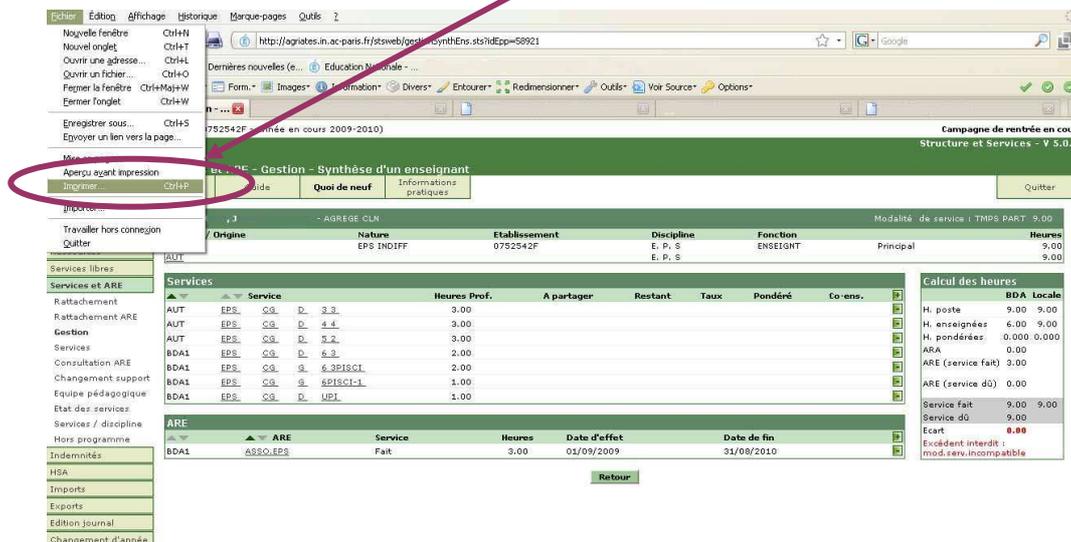


Cliquer sur le bouton RATTACHER pour basculer le service sur le support AUT.

4- Vérifier dans SERVICE et ARE – Gestion le service de l'enseignant.



5- Imprimer un « pseudo » VS pour l'enseignant où figurera l'ensemble des heures effectuées devant élèves en plus du VS issu de STSweb.



Quand l'enseignant effectuant le complément de service sur la période suivante figurera dans STSweb, il faudra lui créer aussi une origine de financement locale de type AUT et procéder ensuite au changement de support pour faire basculer le service de l'enseignant affecté initialement en temps partiel sur ce dernier.

FICHE DE DIALOGUE SUR LES DONNEES DE STS-WEB

Equilibre général des ressources et des consommations

DHG et ARA

Ressources consommées

Services décrits

Budget IMP

Consommation IMP

HP dotées	
HSA dotées	
Total DHG	
ARA	
TOTAL	

HP	
HSA	
TOTAL	

Heures devant élèves	
ARE	
ARA	
Pondérations prises en compte	
TOTAL	

TOTAL	

TOTAL	

Ecart

Ecart ressources consommées - services décrits (yc ARA)	
Ecart DGH+ARA - services décrits (yc ARA)	
Ecart HSA dotées - HSA consommées	

Ecart IMP E

TOTAL	

Ecart entre ressources consommées et Services décrits

- Ressources consommées : HP consommées + HSA consommées

Cette somme est égale à l'ensemble des ressources que vous avez mobilisées pour financer les services de vos enseignants affectés dans la fonction ENS de votre établissement.

- Services décrits : (Heures devant élèves + ARE + ARA + pondérations prises en compte)

Cette deuxième somme est le pendant de la première mais vue sous l'angle de l'utilisation des moyens. Vous remarquerez que les ARA sont ajoutées aux services.

Si une différence apparaît entre les deux sommes elle doit être analysée en commun par le chef d'établissement et le responsable DOS concerné avant validation.

Ecart entre dotation et Services décrits

- Dotation : DGH HP + DGH HSA + ARA

Cette somme décrit l'ensemble des dotations reçues par l'établissement. Noter que les ARA sont ajoutées car par définition elles participent in fine au calcul des HSA.

- Services décrits : Heures d'enseignement + pondérations + ARE + ARA

Ecart entre HSA dotées et HSA consommées

Les HSA dotées correspondent à la dotation que vous avez reçue en HSA. Les HSA consommées correspondent à la somme des HSA que vous avez réparties lors de la campagne de rentrée de répartition de service.

*Si une différence apparaît entre les deux sommes elle doit être analysée en commun par le chef d'établissement et le responsable DOS concerné avant validation.
Une explication classique de la différence est la répartition d'heures sur la discipline fictive Z9999*

Ecart entre les IMP-E dotées et les IMP-E consommées

Les IMP-E dotées correspondent à la dotation que vous avez reçue en unité. Les IMP-E consommées correspondent à la somme des unités que vous avez réparties lors de la répartition de service.

ETAT de consommation des ARE, ARA, IMP E permanentes

Consommation des ARE par discipline de poste et motif (code)

Code discipline	Lib. discipline	Code ARE	Lib. ARE	Heures d'ARE	Nb de personnes
			Total		

Consommation des ARA par discipline de poste et motif (code)

Code discipline	Lib. discipline	Code ARA	Lib. ARA	heures d'ARA	Nb de personnes
			Total		

Consommation des IMP-E permanentes par discipline de poste et motif (code)

Code discipline	Lib. discipline	Code IMP-E	Lib. IMP-E	Nb	Taux	Date deb exec miss.	Date fin exec miss.	Nb de personnes	Unités consommées
			Total						

Consommation des IS par discipline de poste et motif (code)

Code discipline	Lib. discipline	Code IS	Lib. IS

Enseignants en sous service

No individu	Code disc.	H enseignées	ARE	ARA	Heures pondérées							Total service	HP	Ecart HP - total service	
					1TER brutes	1TER plafonnées	REP+ brutes	REP+ plafonnées	STS brutes	STS plafonnées	Autres				

Etat de consommation des heures de pondérations

Les heures de pondération sont automatiquement calculées par l'application :

- dès lors que les services ont été pondérés au taux réglementaire. A cet égard, il convient de proscrire l'utilisation de taux non réglementaires
- dans la limite des plafonds réglementaires : 10 premières heures d'enseignement en cycle terminal de la voie générale et technologique / toutes les heures d'enseignement comprises dans l'ORS, déduction faite des ARE et ARA, de l'agent en STS et en CLG REP+

Certaines situations nécessitent une vigilance particulière :

- une affectation sur plusieurs établissements implique un échange entre chefs d'établissement pour corriger, le cas échéant, le calcul automatique de la pondération
- pour les enseignants titulaires d'un poste de CPGE, dans l'hypothèse d'heures données en cycle terminal en sus d'un service complet en CPGE, il convient de supprimer la pondération du cycle terminal
- les services des personnels à temps partiel et des stagiaires affectés sur une nature de support PSTG doivent tenir compte des heures de pondération car ils ne peuvent bénéficier d'heure supplémentaire

Taux de pondération non prévus par les textes

No individu	Code disc.	H ens.	ARE	ARA	Heures pondérées		HP	HSA	Total HP HSA
					Nb heures	Taux			

Cas des enseignants en double affectation dans deux établissements différents (complément de service ou double affectation AFA, PRO, REP)

Etab.	Code disc.	H ens.	ARE	ARA	Heures pondérées							Total service	HP	HSA	Total HP HSA	Ecart HP HSA - service	
					1TER brutes	1TER plafonnées	REP+ brutes	REP+ plafonnées	STS brutes	STS plafonnées	Autres						

Enseignants sur poste CPGE ayant des pondérations autres que CPGE

Nature support	Code disc.	H ens.	ARE	ARA	Heures pondérées							Total service
					1TER brutes	1TER plafonnées	REP+ brutes	REP+ plafonnées	STS brutes	STS plafonnées	Autres	

Enseignants à temps partiel dont le service décrit est différent de la quotité HP

Code disc.	H enseignées	ARE	ARA	Heures pondérées							Total service	HP	Ecart HP - total service
				1TER brutes	1TER plafonnées	REP+ brutes	REP+ plafonnées	STS brutes	STS plafonnées	Autres			

Taille des structures

- Répartition par taille de groupe :

Les effectifs des groupes de l'application STS WEB sont décrits dans deux champs : l'effectif prévu et l'effectif calculé. L'effectif prévu est saisi par vos soins dans l'application STS WEB. L'effectif calculé est renseigné automatiquement par l'application STS WEB. Il correspond au nombre d'élèves que vous avez rattaché à ce groupe via l'application SIECLE Base Elèves Etablissement, cet effectif est donc égal à la somme des élèves affectés au groupe.

Ainsi si vous n'avez rattaché que quelques élèves à un groupe (par exemple en attente d'une saisie exhaustive, suite à un essai,...), supposons trois, ce sera cet effectif calculé égal à trois qui sera transféré alors même que vous aviez prévu que ce groupe accueille 25 élèves par exemple. Il est donc important de vous assurer que les effectifs des deux champs sont correctement remplis et correspondent à un effectif réel. Si vous n'affectez pas individuellement les élèves aux groupes alors l'effectif calculé sera à zéro. Il vous faudra alors vous concentrer sur l'effectif prévu puisque seul ce dernier sera pris en considération dans des calculs ultérieurs. Dans le tableau affiché c'est l'effectif déclaré (prévu) qui est pris en compte.

- Répartition par taille de division :

Les effectifs des divisions correspondent à ceux déclarés sur la Base Elèves Etablissement (BEE) lors du constat de rentrée à quelques élèves près si vous avez effectué des modifications postérieurement au constat.

Répartition par taille de groupe

Taille	Nb de structures	Nb d'heures	% des heures par taille de groupe
Total			

Répartition par taille de division

Taille	Nb de structures	Nb d'heures	% des heures par taille de groupe
Total			

Modalités de cours

Cette année une nouvelle modalité EC vient s'ajouter aux modalités de cours existantes (AI, AP, AT, CG, MO, PL, TD et TP).

En collège, elle permet de repérer l'accompagnement personnalisé (AP) et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) introduits par la réforme 2016.

Cette modalité peut être appliquée à tout élément de service effectué dans une matière du programme (français, mathématiques...).

Répartition des heures d'enseignement par modalité de cours

Code modalité de cours	Lib. Modalité de cours	Heures enseignées	% sur le total des heures enseignées
	Total heures		

MODALITE_DE_COURS	LIBELLE_COURT	LIBELLE_LONG	COMMENTAIRE
EC	ENS. COMP.	ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE	Modalité créée dans le cadre de la réforme des collèges recouvrant à la fois l'accompagnement personnalisé (AP) et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)
AT	ATELIER	ATELIER	
CG	COURS	COURS GENERAL	
TD	T.D	TRAVAUX DIRIGES	
AP	ATP	ATELIER DE PRATIQUE	
TP	TP	TRAVAUX PRATIQUES	
AI	AIDE IND	AIDE INDIVIDUALISEE - SOUTIEN	
PL	PLURIDISC	PLURIDISCIPLINAIRE	
MO	MODULE	MODULE MONO-DISCIPLINAIRE	

Motifs d'ARE réglementaires

Code ARE	Libellé ARE	Libellé long ARE
4112	ASSO.EPS	HEURES ASSOCIATIONS SPORTIVES
6812	2 ETB.CD	EXERCICE DANS 2 ETAB DE 2 COMMUNES
6912	3 ETB.	EXERCICE DANS 3 ETABLISSEMENTS
7012	8H SVT	8H OU PLUS EN SVT ART 9 D.2014
7112	8H SPH	8H OU PLUS EN SCIENCES PHYSIQUES

Motifs d'IMP établissement, qui peuvent aussi être des ARE après accord des services de gestion des moyens

Code IMP	Libellé IMP	Libellé long IMP
9012	AC.ELE.DIF	ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ
9022	AC.ELE.MIG	ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES MIGRANTS
9032	A.ELE.SH	ME PEDAGO/EDU : AIDE ÉLÈVES SH
9042	ART/CULT	ME PEDAGO/EDU : ACTIVITÉS CULTURE OU ART
9052	PART.ENT	ME PEDAGO/EDU : PARTENARIATS ENTREPRISES
9062	PART	ME PEDAGO/EDU : AUTRES PARTENARIATS
9072	MANIF/CHOR	ME PEDAGO/EDU : ORG MANIF CHORALE
9082	AUTRE MISS	ME PEDAGO/EDU : AUTRES MISSIONS
9102	COOR.DISC	COORDINATION DE DISCIPLINE(S)
9112	CO.TECHNO	COORDINATION DISCIPLINE TECHNOLOGIE
9122	COOR.APSA	COORDINATION ACTIVITÉS PHYS SPORT ARTS
9132	COOR.CYENS	COORDINATION DE CYCLE D'ENSEIGNEMENT
9142	COOR.NIVEN	COORDINATION DE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT
9152	REF.CULT	RÉFÉRENT CULTURE
9162	REF.NUM	RÉFÉRENT RESSOURCES PÉDAGO NUMÉRIQUES
9172	TUT.LYCEE	TUTORAT DES ÉLÈVES EN LYCÉE
9182	REF.DS	RÉFÉRENT DÉCROCHAGE SCOLAIRE
9202	COOR.REP	COORDINATION RÉSEAU ÉDUCATION PRIORITAIRE
9212	AUTRES.EP	AUTRES MISSIONS ÉDUCATION PRIORITAIRE

Motifs d'ARA et d'IMP académiques

Code ARA	Libellé ARA	Libellé long ARA
1111	DIFF SCO	SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE EN DIFF SCO
1121	MIGRANT	SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT
1131	SITU HANDI	AIDE ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP
1141	REF HANDI	REFERENT POUR ELEVE HANDICAPE
1221	ART/CULT	ACTIVITES CULTURELLES OU ARTISTIQUES
2311	MISS.ACAD	MISSIONS ACADEMIQUES
2431	COOR.EP	COORDINATION EDUCATION PRIORITAIRE
2511	PART.ENT	PARTENARIATS ENTREPRISES
2521	PART.	AUTRES PARTENARIATS
2611	U.P.TICE	USAGE PEDAGOGIQUE DES TICE
2711	INNO.P	INNOVATIONS PEDAGOGIQUES
2811	COOP.P.INT	COOPERATION PEDAGOGIQUE INTERNATIONALE
3111	APPUI INSP	APPUI CORPS D'INSPECTION
3311	FORM.C	ORGANISATION DE LA FORMATION CONTINUE
3321	FORM.ENS	FORMATION A DESTINATION DES ENSEIGNANTS
3411	FORM.TICE	ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE
3511	DIFF.PRO	SOUTIEN ENS. DIFF. PRO
5111	ENS.1D	ENSEIGNEMENT DANS LE 1ER DEGRE
5211	ENS.PENIT	ENSEIGNEMENT EN MILIEU PENITENTIAIRE
5311	ENS.MED	ENSEIGNEMENT EN MILIEU MEDICAL
5411	APPRENTIS	APPRENTISSAGE
5811	FORM ACA	FORMATEUR ACADEMIQUE
7111	DECH.SYND	DECHARGES SYNDICALES
7211	ADA.POST	ALLEGT SERVICE : ADAPT. POSTE TRAVAIL
7311	POST.ADA	ALLEGT SERVICE : POSTE ADAPTE
7411	RECONVERS	RECONVERSION
7512	FORM STG	FORMATION DES STAGIAIRES
9301	ENS SUP	ENSEIGNEMENT DANS SUPERIEUR HORS ESPE
9311	ATT LABO	ATTACHE DE LABORATOIRE
9321	MLDS	MISSION LUTTE DECROCHAGE SCOLAIRE
9331	COOR.DISC	COORDINATION DE DISCIPLINE
9341	MANIF/CHOR	ORGANISATION MANIFESTATION CHORALE

DSM/19-826-40 du 16/09/2019

PREPARATION DE LA RENTREE 2020 - POSTES SPECIFIQUES MINISTERIELS

Destinataires : Proviseurs de lycées, directeurs d'EREA, principaux de collèges, IA-IPR, IEN-ET-EG, CSAIO s/c des IA DASEN

Dossier suivi par : M. VASSEUR - Chef de la DSM - 04 42 91 71 63 - ce.dsm@ac-aix-marseille.fr

Afin de préparer les opérations du mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants, d'éducation, d'orientation et de documentation, une attention particulière est portée aux postes dits « spécifiques », dont la nomenclature exhaustive est rappelée en annexe III.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2020, **tous les types d'établissements** (y compris les collèges) sont invités à transmettre par courrier électronique à la division des structures et des moyens du rectorat (ce.dsm@ac-aix-marseille.fr), leurs propositions d'évolution de postes (création, suppression ou modification), au plus tard le **07 octobre 2019, délai de rigueur**.

Ces demandes doivent être exclusivement formulées sur les documents type présentés en annexe I et II. Les établissements disposant à la rentrée 2019 de postes spécifiques nationaux seront destinataires de l'annexe I renseignées nominativement ; pour les autres, il leur sera nécessaire de remplir le document vierge annexé à cette circulaire. Pour information, la liste des postes spécifiques nationaux présents dans l'académie au 1^{er} septembre 2020 est répertoriée dans l'annexe IV.

L'ensemble des demandes entrant dans le champ d'application des postes spécifiques nationaux fera l'objet d'un examen ultérieur par les corps d'inspection. Compte tenu du nombre de postes spécifiques nationaux restés vacants – près de 40 - lors des opérations du mouvement spécifique national 2019, j'appelle votre attention sur la réelle spécificité que doit revêtir votre demande.

Cette campagne doit également vous permettre, en lien avec les corps d'inspection, d'établir la liste exhaustive des postes spécifiques nécessaires à votre établissement et des personnels qui y sont affectés afin d'éviter toute difficulté ultérieure.

Je vous remercie par avance de votre concours qui vise à permettre d'améliorer l'adéquation entre les qualifications des personnels et les exigences liées aux postes.

Pièces jointes : Annexe I Formulaire de demande
 Annexe II Fiche de poste
 Annexe III Nomenclature des postes spécifiques
 Annexe IV Liste des postes spécifiques au 01/09/2020

Signataire :

PREPARATION DE LA RENTREE 2020
POSTE SPECIFIQUE NATIONAL

ETABLISSEMENT :

RNE :

Postes à profil existants dans l'établissement :

Fonct	Code Discip	Lib. discipl.	Nat. support	Profil	Nom	Prénom	PSV*	PV*	Maintien	Changement de spécialité ou de libellé de discipline	Suppression	Commentaire obligatoire si PSV

PSV : poste susceptible d'être vacant à la prochaine rentrée

PV : poste vacant à la prochaine rentrée

Demandes de création (prévoir les besoins dans la DGH 2020)

Fonct	Code Discip.	Lib. discipl.	Nat. Support	Profil	Transformation d'un poste non spécifique	Heures à assurer en CSD dans la spécialité théâtre ou CAV

Fait à _____, le _____

Signature du chef d'établissement

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2020
POSTE SPÉCIFIQUE NATIONAL

FICHE DE POSTE

Etablissement : RNE :						
Discipline :						
Descriptif du poste :						
Formation concernée :						Volume horaire d'enseignement spécifique :
Nature du support :	CH <input type="checkbox"/>	CLMN * <input type="checkbox"/>	CSTS <input type="checkbox"/>	CINT* <input type="checkbox"/>	CPGE <input type="checkbox"/>	CSAA* <input type="checkbox"/>
	CMA* <input type="checkbox"/>	PEPS <input type="checkbox"/>				
	PLP <input type="checkbox"/>	CTLY <input type="checkbox"/>	DIO <input type="checkbox"/>			

PROFIL DU POSTE

Contexte externe et interne de l'établissement

Missions pédagogiques spécifiques

Compétences requises

Modalités de service (préciser si complément de service)

* CLMN : classe de mise à niveau

* CINT: classe internationale

* CSAA : chaire supérieure des arts appliqués – CMA : chaire des métiers d'art

LE PROFIL DU POSTE DOIT ÊTRE PARTICULIÈREMENT DÉTAILLÉ AFIN D'OPTIMISER L'ADEQUATION POSTE-PERSONNE

Fait à

le

Signature du chef d'établissement

LISTE DES POSTES SPECIFIQUES

Annexe III

Disciplines	Postes concernés	Annexe de référence	Support
Toutes	CPGE		CPGE
Toutes	Sections internationales		CINT
Certaines	Classes de BTS dans certaines spécialités	Annexe II	CSTS
Arts appliqués	BTS		CSTS
Arts appliqués	Classes de mise à niveau		CLMN
Arts appliqués	Diplôme des métiers d'art (niveau III)		CMA
Arts appliqués	Diplôme supérieur des arts appliqués (niveau II)		CSAA
Toutes	Sections "Théâtre et expression dramatique" ou "Cinéma Audiovisuel" avec complément de service		CH
Dessin d'art	PLP dessin d'art appliqué aux métiers d'art		PLP
Toutes	PLP requérant des compétences professionnelles particulières		PLP
	Directeurs de CIO sur postes indifférenciés, de DCIO sur poste spécialisé, de DCIO et de COP sur un poste à l'ONISEP, à l'INETOP et dans des DRONISEP	Annexe III	DCIO COP
	Directeur délégué des enseignements professionnels et technologiques		CTLY

Les postes spécifiques feront l'objet d'une publicité via I-Prof.

Mouvements spécifiques de certains personnels d'orientation

Sont traités au niveau national :

- tous les postes indifférenciés de directeur de CIO (mouvement GDIO) ;
- les postes de directeur de CIO dans les CIO spécialisés auprès des tribunaux pour enfants et pour jeunes handicapés physiques, « post-baccalauréat » et « Média-Com » ;
- les postes de directeur de CIO à l'ONISEP et dans les DRONISEP (mouvement ONISD) et INETOP ;
- les postes de conseiller d'orientation psychologue à l'ONISEP ou dans les DRONISEP (mouvement ONISC) et à l'INETOP.

Annexe II(A) - Liste des spécialités pour les postes spécifiques BTS

Sciences industrielles de l'ingénieur

(Les BTS « Arts appliqués » ne figurent pas dans cette liste puisqu'ils relèvent de modalités de traitement propres à la spécialité, prévues dans les points précédents).

BTS ou diplômes	Agrégés et certifiés : Disciplines concernées	Professeurs de lycée professionnel : Disciplines concernées
Aéronautique	Toutes les disciplines relevant des sciences industrielles de l'ingénieur	- Génie mécanique toutes options - Génie électrique toutes options
Cinématographie		- Génie électrique toutes options
Conception et industrialisation en construction navale		- Génie mécanique toutes options - Génie industriel structures métalliques
Conception et réalisation de carrosseries		- Génie mécanique toutes options - Génie industriel toutes options
Conduite des procédés		- Génie chimique - Traitement des eaux - Industries papetières - Génie mécanique maintenance - Génie industriel textile - Génie mécanique MSMA - Génie mécanique productive - Génie mécanique construction - Génie électrique électrotechnique
Constructions métalliques		- Génie mécanique toutes options - Génie civil toutes option - Génie industriel toutes options
Développement réalisation bois		- Génie industriel bois - Génie mécanique construction
Électrotechnique		- Génie électrique toutes options
Étude et réalisation d'agencement		- Génie industriel bois - Génie mécanique construction
Fluides Énergies Domotique option Génie Climatique et Fluidique		Toutes les disciplines relevant des sciences industrielles de l'ingénieur
Fluides Énergies Domotique option froid et conditionnement de l'air		
Fluides Énergies Domotique option domotique et bâtiments communicants	- Génie civil génie thermique et énergétique - Génie électrique toutes options	
Fonderie	- Génie mécanique toutes options	
Forge	- Génie mécanique productive	
Géologie appliquée		
Industries céramiques	- Génie mécanique toutes options - Céramique	
Innovation et textile	- Génie industriel textiles et cuirs	
Maintenance des matériels de construction et de la manutention	- Génie mécanique construction - Génie mécanique maintenance	

Maintenance de véhicules (toutes options)		- Génie mécanique toutes options	
Métiers de l'audio-visuel (toutes options)	-Physiques -Toutes disciplines relevant des sciences industrielles de l'ingénieur	- Génie électrique toutes options - Mathématiques sciences physiques	
Métiers de l'eau	Toutes disciplines relevant des sciences industrielles de l'ingénieur	- Génie électrique électrotechnique	
Métiers de la mode chaussure et maroquinerie		- Génie industriel textiles et cuirs	
Métiers de la mode-vêtements		- Génie industriels textiles et cuirs	
Moteurs à combustion interne		- Génie mécanique toutes options	
Opticien lunetier		- Génie mécanique productique	
Photographie		- Génie électrique toutes options	
Pilotage de procédés		- Génie mécanique construction - Génie mécanique productique - Génie chimique - Génie électrique	
Podo-orthésiste		- Génie mécanique construction ou productique	
Prothésiste-dentaire		- Prothèse dentaire	
Prothésiste-orthésiste		- Génie mécanique construction ou productique	
Système constructifs bois et habitat		- Génie industriel bois - Génie mécanique construction	
Système Numériques Option A et B		Toutes les disciplines relevant des sciences industrielles de l'ingénieur	- Génie électrique option électronique
Systèmes photoniques			- Génie mécanique construction ou productique - Génie électrique toutes option
Techniques et services en matériels agricoles		- Génie mécanique toutes options	
Traitement des matériaux (option A et B)		- Génie mécanique toutes options - Génie chimique	

Annexe III(B) - Liste des spécialités pour les postes spécifiques BTS
Physique-Chimie

BTS ou diplômes	Agrégés et certifiés : Disciplines concernées	Professeurs de lycée professionnel : Disciplines concernées
Bioanalyses et contrôle	Chimie ou génie des procédés	
Biotechnologie	Chimie ou génie des procédés	
Contrôle industriel et régulation automatique	Physique-chimie ou physique appliquée ou génie des procédés (suivant profil du poste)	Mathématiques sciences physiques
Systèmes numériques (quelle que soit l'option)	Physique appliquée ou physique	Mathématiques sciences physiques
Électrotechnique	Physique appliquée ou physique	Mathématiques sciences physiques
Métiers de la chimie	Chimie ou génie des procédés (suivant profil du poste)	
Opticien lunetier	Physique	Mathématiques sciences physiques
Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries	Chimie ou génie des procédés	
Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire	Physique appliquée ou physique (suivant profil de poste)	Mathématiques sciences physiques
Traitement des matériaux	Chimie ou physique (suivant profil du poste)	
Systèmes photoniques	Physique	
Pilotage des procédés	Chimie ou génie des procédés ou physique	
Métiers de l'eau	Chimie ou génie des procédés ou physique	

Les autres BTS du secteur « sciences physiques » relèvent de la phase intra-académique du mouvement et les nominations sur les postes correspondants requièrent l'avis des corps d'inspection sous la responsabilité de l'inspection générale.

Annexe III(C) - Liste des spécialités pour les postes spécifiques BTS

Économie gestion et disciplines de secteur tertiaire

BTS ou diplômes	Agrégés et certifiés : Disciplines concernées	Professeurs de lycée professionnel disciplines concernées
Notariat	Économie et gestion : toutes options	Économie et gestion : toutes options
Assurance		
Audiovisuel		
Banque- Conseiller de clientèle		
Commerce international		
Communication		
Hôtellerie-restauration : enseignements d'économie et gestion	Économie et gestion : toutes options	Économie et gestion : toutes options
Hôtellerie-restauration : production culinaire	Hôtellerie-restauration : sciences et technologies culinaires	Hôtellerie-restauration : sciences et technologies culinaires
Hôtellerie-restauration : hébergement et services	Hôtellerie-restauration : sciences et technologies des services en hôtellerie et restauration	Hôtellerie-restauration : sciences et technologies des services en hôtellerie et restauration
Professions immobilières	Économie et gestion : toutes options	Économie et gestion : toutes options
Technico-commercial		
Responsable de l'hébergement	Économie et gestion : toutes options Hôtellerie : toutes options	Économie et gestion : toutes options Hôtellerie : toutes options
Tourisme	Économie et gestion : toutes options et option gestion des activités touristiques	Économie et gestion : toutes options
Transport	Économie et gestion : toutes options	Économie et gestion : toutes options
Services informatiques aux organisations		

Annexe II(D) - Liste des spécialités pour les postes spécifiques BTS

Sciences et technologies du vivant de la santé et de la Terre

BTS ou diplômes	Agrégés et certifiés : Disciplines concernées	Professeurs de lycée professionnel disciplines concernées
Conseiller en économie sociale familiale (diplôme)	Sciences et techniques médico-sociales (STMS)	STMS
Diététique	Biotechnologies option santé - environnement	Biotechnologies option santé - environnement
Économie sociales familiale (BTS)	Biotechnologies option santé - environnement	Biotechnologies option santé - environnement
Géologie Appliquée	Sciences de la Vie et de la Terre	
Métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie	<ul style="list-style-type: none"> - Biotechnologie option santé – environnement - Biotechnologies option biochimie - génie biologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Biotechnologie option santé – environnement - Biotechnologie option biochimie – génie biologique
Métiers des services de l'environnement	Biotechnologies option santé - environnement	Biotechnologies option santé - environnement
Prothésiste dentaire	Prothésiste dentaire	Prothèse dentaire
Podo-orthésiste	Biotechnologies option santé-environnement	- Biotechnologies option santé-environnement
Prothésiste-dentaire	Biotechnologies option santé-environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Prothèse dentaire - Biotechnologies option santé-environnement
Prothésiste-orthésiste	Biotechnologies option santé-environnement	- Biotechnologies option santé-environnement
Sections « Puériculture »	<ul style="list-style-type: none"> - Biotechnologies option biochimie – génie biologique ou santé – environnement ou sciences et techniques médico-sociales - Techniques hospitalières - Puériculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Biotechnologies option biochimie – génie biologique - Sciences et techniques biologiques - STMS - Puériculture
Métiers de l'eau	Biotechnologies option biochimie – génie biologique	Biotechnologies option biochimie – génie biologique

Académie d'Aix-Marseille

Postes spécifiques nationaux (export) - Date observation : 01/09/2020

RNE	Sigle	Dénomination	Commune	Discipline	Libellé	Fonction	Nature de support	Code profil	Lib profil	Occupation
0040003G	LPO	ANDRE HONNORAT	BARCELONNETTE	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0040003G	LPO	ANDRE HONNORAT	BARCELONNETTE	L1900	E. P. S	ENS	PEPS	704	DISPOSITIF SPORTIF CONVENTIONNE	Poste occupé
0040007L	LP LYC	ALPHONSE BEAU DE ROCHAS	DIGNE LES BAINS	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste vacant
0040007L	LP LYC	ALPHONSE BEAU DE ROCHAS	DIGNE LES BAINS	P3020	G.CON.S.REA	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0040007L	LP LYC	ALPHONSE BEAU DE ROCHAS	DIGNE LES BAINS	P7300	SC.TEC.MED	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0040007L	LP LYC	ALPHONSE BEAU DE ROCHAS	DIGNE LES BAINS	P7300	SC.TEC.MED	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste vacant
0040011R	LP LYC	LOUIS MARTIN BRET	MANOSQUE CEDEX	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0040023D	LPO LY	PAUL ARENE	SISTERON CEDEX	L2085	HOTEL&TOUR	CTR	CTLY			Poste occupé
0040027H	LGT	ALEXANDRA DAVID NEEL	DIGNE LES BAINS	L0202	LET MODERN	ENS	CH	102	CINEMA AUDIOVISUEL	Poste occupé
0040029K	CIO ET	DIGNE- LES- BAINS	DIGNE LES BAINS	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé
0040396J	CIO ET	MANOSQUE	MANOSQUE	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé
0040490L	LGT	PIERRE-GILLES DE GENNES	DIGNE LES BAINS	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0040490L	LGT	PIERRE-GILLES DE GENNES	DIGNE LES BAINS	L3100	GENIE THER	ENS	CSTS	309	FL.ENERG.ENV.OPT.DOM.ET BAT.COMM.	Poste occupé
0040490L	LGT	PIERRE-GILLES DE GENNES	DIGNE LES BAINS	L5200	ELECTROTEC	ENS	CSTS	309	FL.ENERG.ENV.OPT.DOM.ET BAT.COMM.	Poste occupé
0040490L	LGT	PIERRE-GILLES DE GENNES	DIGNE LES BAINS	L7100	BIOCH.BIOL	ENS	CSTS	323	METIERS DE L'EAU	Poste occupé
0040490L	LGT	PIERRE-GILLES DE GENNES	DIGNE LES BAINS	L7100	BIOCH.BIOL	ENS	CSTS	323	METIERS DE L'EAU	Poste occupé
0040490L	LGT	PIERRE-GILLES DE GENNES	DIGNE LES BAINS	L7100	BIOCH.BIOL	ENS	CSTS	323	METIERS DE L'EAU	Poste vacant
0040503A	SEP	LPO PAUL ARENE	SISTERON	P8512	PATISSERIE	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0040533H	LPO	LES ISCLES	MANOSQUE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0202	LET MODERN	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0202	LET MODERN	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0421	ALLEMAND	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0426	ESPAGNOL	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0429	ITALIEN	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0429	ITALIEN	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0429	ITALIEN	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CINT			Poste occupé

0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1600	S. V. T.	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1600	S. V. T.	ENS	CINT			Poste occupé
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1900	E. P. S	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	E0030	EDUCATION	EDU	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0421	ALLEMAND	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1600	S. V. T.	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1800	ARTS PLAST	ENS	CINT			Poste occupé
0040543U	LG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE CEDEX	L1900	E. P. S	ENS	CINT			Poste occupé
0050003B	LPO	D ALTITUDE	BRIANCON CEDEX	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0050004C	LCL	HONORE ROMANE	EMBRUN CEDEX	L8033	TOURISME	ENS	CSTS			Poste occupé
0050004C	LCL	HONORE ROMANE	EMBRUN CEDEX	L8033	TOURISME	ENS	CSTS			Poste occupé
0050004C	LCL	HONORE ROMANE	EMBRUN CEDEX	L8033	TOURISME	ENS	CSTS			Poste occupé
0050004C	LCL	HONORE ROMANE	EMBRUN CEDEX	L8033	TOURISME	ENS	CSTS			Poste occupé
0050005D	LP LYC	ALPES ET DURANCE	EMBRUN	L1900	E. P. S	ENS	PEPS	704	DISPOSITIF SPORTIF CONVENTIONNE	Poste occupé
0050005D	LP LYC	ALPES ET DURANCE	EMBRUN	L1900	E. P. S	ENS	PEPS	704	DISPOSITIF SPORTIF CONVENTIONNE	Poste vacant
0050005D	LP LYC	ALPES ET DURANCE	EMBRUN	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0050005D	LP LYC	ALPES ET DURANCE	EMBRUN	P2100	G.IND.BOIS	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0050006E	LGT	DOMINIQUE VILLARS	GAP CEDEX	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE			Poste occupé
0050006E	LGT	DOMINIQUE VILLARS	GAP CEDEX	L0202	LET MODERN	ENS	CPGE			Poste occupé

0050006E	LGT	DOMINIQUE VILLARS	GAP CEDEX	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE				Poste occupé
0050006E	LGT	DOMINIQUE VILLARS	GAP CEDEX	L1100	SC.ECO.SOC	ENS	CPGE				Poste occupé
0050006E	LGT	DOMINIQUE VILLARS	GAP CEDEX	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0050006E	LGT	DOMINIQUE VILLARS	GAP CEDEX	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0050006E	LGT	DOMINIQUE VILLARS	GAP CEDEX	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS				Poste occupé
0050006E	LGT	DOMINIQUE VILLARS	GAP CEDEX	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS				Poste occupé
0050006E	LGT	DOMINIQUE VILLARS	GAP CEDEX	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS				Poste occupé
0050006E	LGT	DOMINIQUE VILLARS	GAP CEDEX	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS				Poste occupé
0050008G	LP	PAUL HERAUD	GAP	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0050009H	LP LYC	SEVIGNE	GAP CEDEX	L2085	HOTEL&TOUR	CTR	CTLY				Poste occupé
0050027C	LP	PIERRE MENDES FRANCE	VEYNES	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0050028D	CIO ET	GAP	GAP CEDEX	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO				Poste occupé
0130001F	LGT	EMILE ZOLA	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0426	ESPAGNOL	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES		Poste occupé
0130001F	LGT	EMILE ZOLA	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES		Poste occupé
0130001F	LGT	EMILE ZOLA	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY				Poste occupé
0130001F	LGT	EMILE ZOLA	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L7300	SC.&TEC M	ENS	CSTS	335	SECTIONS ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL		Poste occupé
0130001F	LGT	EMILE ZOLA	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L7300	SC.&TEC M	ENS	CSTS	335	SECTIONS ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL		Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0201	LETT CLASS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0201	LETT CLASS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0201	LETT CLASS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0202	LET MODERN	ENS	CH	101	THEATRE EXPRESSION DRAMATIQUE		Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0202	LET MODERN	ENS	CH	101	THEATRE EXPRESSION DRAMATIQUE		Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0202	LET MODERN	ENS	CH	102	CINEMA AUDIOVISUEL		Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0202	LET MODERN	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0202	LET MODERN	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0202	LET MODERN	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0202	LET MODERN	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0202	LET MODERN	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0421	ALLEMAND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0421	ALLEMAND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE				Poste occupé

0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0426	ESPAGNOL	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0426	ESPAGNOL	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0426	ESPAGNOL	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0429	ITALIEN	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L0429	ITALIEN	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	102	CINEMA AUDIOVISUEL		Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1000	HIST. GEO.	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1000	HIST. GEO.	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1000	HIST. GEO.	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130002G	LGT	PAUL CEZANNE	AIX EN PROVENCE CEDEX 5	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé

0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L5500	INFORMATIQ	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES		Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L5500	INFORMATIQ	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES		Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L5500	INFORMATIQ	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES		Poste occupé
0130003H	LGT	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	L5500	INFORMATIQ	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES		Poste occupé
0130006L	LP LYC	GAMBETTA (COURS)	AIX EN PROVENCE	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY				Poste occupé
0130011S	LT LYC	PASQUET	ARLES	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	348	MAINTENANCE INDUSTRIELLE		Poste occupé
0130011S	LT LYC	PASQUET	ARLES	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130012T	SEP	PERDIGUIER	ARLES	L2085	HOTEL&TOUR	CTR	CTLY				Poste occupé
0130013U	LP	GUSTAVE EIFFEL	AUBAGNE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130013U	LP	GUSTAVE EIFFEL	AUBAGNE	P8038	ECO.GE.LOG	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130013U	LP	GUSTAVE EIFFEL	AUBAGNE	P8038	ECO.GE.LOG	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130025G	SEP	MARIE MADELEINE FOURCADE	GARDANNE CEDEX	L2070	LAB BIO ME	CTR	CTLY				Poste vacant
0130033R	LP LYC	LOUIS BLERIoT	MARIGNANE CEDEX	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130036U	LGT	PERIER	MARSEILLE CEDEX 08	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY				Poste occupé
0130036U	LGT	PERIER	MARSEILLE CEDEX 08	L8018	COMM.INTER	ENS	CSTS				Poste occupé
0130036U	LGT	PERIER	MARSEILLE CEDEX 08	L8018	COMM.INTER	ENS	CSTS				Poste occupé
0130036U	LGT	PERIER	MARSEILLE CEDEX 08	L8018	COMM.INTER	ENS	CSTS				Poste occupé
0130037V	LGT	MARCEL PAGNOL	MARSEILLE CEDEX 10	L0429	ITALIEN	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES		Poste occupé
0130037V	LGT	MARCEL PAGNOL	MARSEILLE CEDEX 10	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES		Poste occupé
0130037V	LGT	MARCEL PAGNOL	MARSEILLE CEDEX 10	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY				Poste occupé

0130038W	LGT	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CINT				Poste occupé
0130038W	LGT	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L0202	LET MODERN	ENS	CH	101	THEATRE EXPRESSION DRAMATIQUE		Poste occupé
0130038W	LGT	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L0202	LET MODERN	ENS	CH	102	CINEMA AUDIOVISUEL		Poste occupé
0130038W	LGT	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L0423	ARABE	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES		Poste vacant
0130038W	LGT	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L0426	ESPAGNOL	ENS	CINT				Poste occupé
0130038W	LGT	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L0429	ITALIEN	ENS	CINT				Poste occupé
0130038W	LGT	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT				Poste occupé
0130038W	LGT	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT				Poste vacant
0130038W	LGT	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT				Poste vacant
0130038W	LGT	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CINT				Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE				Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L0202	LET MODERN	ENS	CPGE				Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L0421	ALLEMAND	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES		Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L0421	ALLEMAND	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES		Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT				Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L0426	ESPAGNOL	ENS	CPGE				Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES		Poste vacant
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT				Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L1100	SC.ECO.SOC	ENS	CPGE				Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L1100	SC.ECO.SOC	ENS	CPGE				Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130039X	LGT	SAINT CHARLES	MARSEILLE CEDEX 01	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE				Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE				Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE				Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE				Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0201	LETT CLASS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0201	LETT CLASS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0201	LETT CLASS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0201	LETT CLASS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0201	LETT CLASS	ENS	CPGE				Poste vacant
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0201	LETT CLASS	ENS	CPGE				Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L0202	LET MODERN	ENS	CPGE				Poste occupé

0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L1600	S. V. T.	ENS	CPGE			Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L1600	S. V. T.	ENS	CPGE			Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L1600	S. V. T.	ENS	CPGE			Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE			Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE			Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE			Poste occupé
0130040Y	LGT	THIERS	MARSEILLE CEDEX 01	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8016	ASSURANCE	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8016	ASSURANCE	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8016	ASSURANCE	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8026	BANQUE CC	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8026	BANQUE CC	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8026	BANQUE CC	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8026	BANQUE CC	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8026	BANQUE CC	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8026	BANQUE CC	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste vacant
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8044	NOTARIAT	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8044	NOTARIAT	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8044	NOTARIAT	ENS	CSTS			Poste occupé
0130043B	LGT	VICTOR HUGO	MARSEILLE	L8044	NOTARIAT	ENS	CSTS			Poste occupé
0130048G	LGT	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE			Poste occupé
0130048G	LGT	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15	L0202	LET MODERN	ENS	CH	102	CINEMA AUDIOVISUEL	Poste occupé
0130048G	LGT	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE			Poste occupé
0130048G	LGT	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15	L1000	HIST. GEO.	ENS	CPGE			Poste occupé
0130048G	LGT	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0130048G	LGT	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0130048G	LGT	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0130048G	LGT	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15	L8014	COMMUNICAT	ENS	CSTS			Poste occupé
0130048G	LGT	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15	L8014	COMMUNICAT	ENS	CSTS			Poste occupé
0130049H	LGT	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé

0130049H	LGT	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130049H	LGT	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES		Poste occupé
0130049H	LGT	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	345	ELECTROTECHNIQUE		Poste occupé
0130049H	LGT	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130049H	LGT	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130049H	LGT	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130049H	LGT	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE	L8021	TECH. COMM	ENS	CSTS				Poste occupé
0130049H	LGT	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE	L8021	TECH. COMM	ENS	CSTS				Poste vacant
0130049H	LGT	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE	L8021	TECH. COMM	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L3000	GENIE CIVI	ENS	CSTS	353	FL.ENERG.DOM.OPT.GENIE CLIM. ET FL.		Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L3000	GENIE CIVI	ENS	CSTS	354	FL.ENERG.ENV.OPT.FROID ET COND. DE L'AIR		Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L3100	GENIE THER	ENS	CSTS	353	FL.ENERG.DOM.OPT.GENIE CLIM. ET FL.		Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L3100	GENIE THER	ENS	CSTS	353	FL.ENERG.DOM.OPT.GENIE CLIM. ET FL.		Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L3100	GENIE THER	ENS	CSTS	353	FL.ENERG.DOM.OPT.GENIE CLIM. ET FL.		Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CLMN				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CLMN				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSAA				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6510	ARCHT.INT	ENS	CSTS				Poste vacant
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6510	ARCHT.INT	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6510	ARCHT.INT	ENS	CSTS				Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6510	ARCHT.INT	ENS	CSTS				Poste occupé

0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6520	DESIG COMM	ENS	CSTS			Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6520	DESIG COMM	ENS	CSTS			Poste occupé
0130050J	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13	L6520	DESIG COMM	ENS	CSTS			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L1600	S. V. T.	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L2070	LAB BIO ME	CTR	CTLY			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L6500	ARTS APPLI	ENS	CLMN			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L6500	ARTS APPLI	ENS	CLMN			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L6500	ARTS APPLI	ENS	CMA			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L6500	ARTS APPLI	ENS	CMA			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L6500	ARTS APPLI	ENS	CMA			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L6520	DESIG COMM	ENS	CSTS			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L6520	DESIG COMM	ENS	CSTS			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L7100	BIOCH.BIOL	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L7200	BIOT.SANTE	ENS	CSTS	308	DIETETIQUE	Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L7200	BIOT.SANTE	ENS	CSTS	308	DIETETIQUE	Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130051K	LT	MARIE CURIE	MARSEILLE CEDEX 05	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L0202	LET MODERN	ENS	CPGE			Poste occupé

0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L0422	ANGLAIS	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L0426	ESPAGNOL	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L0426	ESPAGNOL	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L0429	ITALIEN	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste vacant
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste vacant
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CSTS	360	METIERS DE LA CHIMIE	Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CSTS	360	METIERS DE LA CHIMIE	Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CSTS	360	METIERS DE LA CHIMIE	Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES	Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES	Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES	Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	345	ELECTROTECHNIQUE	Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	345	ELECTROTECHNIQUE	Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	345	ELECTROTECHNIQUE	Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE			Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE			Poste occupé

0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L5500	INFORMATIQ	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES		Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L5500	INFORMATIQ	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES		Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L5500	INFORMATIQ	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES		Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L5500	INFORMATIQ	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES		Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L6500	ARTS APPLI	ENS	CSTS				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L6515	ESTHE.INDU	ENS	CSTS				Poste vacant
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L6515	ESTHE.INDU	ENS	CSTS				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L6515	ESTHE.INDU	ENS	CSTS				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8010	ECO.&.GEST	ENS	CPGE				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8021	TECH. COMM	ENS	CSTS				Poste vacant
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8021	TECH. COMM	ENS	CSTS				Poste occupé
0130053M	LPO	JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	L8021	TECH. COMM	ENS	CSTS				Poste occupé
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	P2100	G.IND.BOIS	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	P2100	G.IND.BOIS	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	P4530	MA. BATEAU	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	P4530	MA. BATEAU	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	245	TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT		Poste occupé
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	245	TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT		Poste occupé
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	245	TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT		Poste occupé
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	P6621	EBENIS ART	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	P6621	EBENIS ART	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé

0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08	P6621	EBENIS ART	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130055P	LP	CHATELIER (LE)	MARSEILLE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0130056R	LP LYC	FLORIDE (LA)	MARSEILLE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste vacant
0130056R	LP LYC	FLORIDE (LA)	MARSEILLE	P8038	ECO.GE.LOG	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130056R	LP LYC	FLORIDE (LA)	MARSEILLE	P8039	ECO.GE.GA	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130056R	LP LYC	FLORIDE (LA)	MARSEILLE	P8039	ECO.GE.GA	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130057S	LP LYC	RENE CAILLIE	MARSEILLE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0130057S	LP LYC	RENE CAILLIE	MARSEILLE	P2400	G.I.S.MET	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130057S	LP LYC	RENE CAILLIE	MARSEILLE	P2400	G.I.S.MET	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130057S	LP LYC	RENE CAILLIE	MARSEILLE	P2400	G.I.S.MET	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130057S	LP LYC	RENE CAILLIE	MARSEILLE	P3010	G.CON.S.ECO	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130057S	LP LYC	RENE CAILLIE	MARSEILLE	P3010	G.CON.S.ECO	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130057S	LP LYC	RENE CAILLIE	MARSEILLE	P3020	G.CON.S.REA	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130057S	LP LYC	RENE CAILLIE	MARSEILLE	P3020	G.CON.S.REA	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE	P0096	PREV SECU	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE	P4530	MA. BATEAU	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE	P4530	MA. BATEAU	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE	P4530	MA. BATEAU	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste vacant
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE	P8013	ECO.GE.VEN	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste vacant
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE	P8013	ECO.GE.VEN	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste vacant
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE	P8013	ECO.GE.VEN	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE	P8013	ECO.GE.VEN	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE	P8013	ECO.GE.VEN	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130059U	LP	BLAISE PASCAL	MARSEILLE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0130059U	LP	BLAISE PASCAL	MARSEILLE	P7430	PROTH ORTH	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130059U	LP	BLAISE PASCAL	MARSEILLE	P7430	PROTH ORTH	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130062X	LP LYC	FREDERIC MISTRAL	MARSEILLE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0130063Y	LP LYC	LEAU (BD)	MARSEILLE	L2070	LAB BIO ME	CTR	CTLY			Poste occupé
0130064Z	LP LYC	JEAN BAPTISTE BROCHIER	MARSEILLE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste vacant
0130064Z	LP LYC	JEAN BAPTISTE BROCHIER	MARSEILLE	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	224	VETEMENT ET ACCESSOIRES DE MODE	Poste occupé
0130065A	LP LYC	VISTE (LA)	MARSEILLE	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0130065A	LP LYC	VISTE (LA)	MARSEILLE	P7300	SC.TEC.MED	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé

0130068D	LP	CAMILLE JULLIAN	MARSEILLE CEDEX 11	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130071G	LP LYC	COLBERT	MARSEILLE CEDEX 07	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130072H	LP	AMPERE	MARSEILLE CEDEX 10	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130143K	LPO	PAUL LANGEVIN	MARTIGUES CEDEX	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130146N	LP LYC	ALPILLES (LES)	MIRAMAS	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130146N	LP LYC	ALPILLES (LES)	MIRAMAS	P3020	G.CON.S.REA	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130146N	LP LYC	ALPILLES (LES)	MIRAMAS	P3024	TAIL.PIERR	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130150T	LP LYC	JEAN MOULIN	PORT DE BOUC	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130150T	LP LYC	JEAN MOULIN	PORT DE BOUC	P4530	MA. BATEAU	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130150T	LP LYC	JEAN MOULIN	PORT DE BOUC	P4530	MA. BATEAU	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130151U	LP LYC	CHARLES MONGRAND	PORT DE BOUC	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130157A	LP	FERRAGES (QUARTIER LES)	ST CHAMAS	L2070	LAB BIO ME	CTR	CTLY				Poste occupé
0130160D	LGT	EMPERI (L')	SALON DE PROVENCE	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130160D	LGT	EMPERI (L')	SALON DE PROVENCE	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE				Poste occupé
0130160D	LGT	EMPERI (L')	SALON DE PROVENCE	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130160D	LGT	EMPERI (L')	SALON DE PROVENCE	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130160D	LGT	EMPERI (L')	SALON DE PROVENCE	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130160D	LGT	EMPERI (L')	SALON DE PROVENCE	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE				Poste occupé
0130160D	LGT	EMPERI (L')	SALON DE PROVENCE	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE				Poste occupé
0130161E	LGT	ADAM DE CRAPONNE	SALON DE PROVENCE	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CH	102	CINEMA AUDIOVISUEL		Poste occupé
0130161E	LGT	ADAM DE CRAPONNE	SALON DE PROVENCE	L0202	LET MODERN	ENS	CH	102	CINEMA AUDIOVISUEL		Poste occupé
0130161E	LGT	ADAM DE CRAPONNE	SALON DE PROVENCE	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY				Poste occupé
0130170P	SEP	VAUVENARGUES	AIX EN PROVENCE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130171R	LP LYC	CHARLES PRIVAT	ARLES CEDEX	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130171R	LP LYC	CHARLES PRIVAT	ARLES CEDEX	P3100	GENIE THER	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130171R	LP LYC	CHARLES PRIVAT	ARLES CEDEX	P6630	ARTS METAL	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY				Poste occupé
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6150	IMPRESSION	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste vacant
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6150	IMPRESSION	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	209	INFOGRAPHIE		Poste occupé
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	209	INFOGRAPHIE		Poste occupé
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES		Poste occupé

0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6630	ARTS METAL	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6631	BIJOUTERIE	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE	P6631	BIJOUTERIE	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0130181B	CIO	MARSEILLE BELLE DE MAI	MARSEILLE	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé
0130185F	CIO	LA CIOTAT	LA CIOTAT	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé
0130186G	CIO	ARLES	ARLES	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé
0130187H	CIO ET	MARTIGUES	MARTIGUES	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé
0130188J	CIO	SALON DE PROVENCE	SALON DE PROVENCE	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé
0131290G	CIO ET	AUBAGNE	AUBAGNE	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste vacant
0131549N	LGT	FREDERIC JOLIOT-CURIE	AUBAGNE	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0131606A	LP LYC	CALADE (LA)	MARSEILLE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0131879X	DRONIS	DELEGATION REGIONALE	AIX EN PROVENCE CEDEX 2	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste vacant
0131923V	CLG	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE CEDEX 08	L0423	ARABE	ENS	CINT			Poste occupé
0132210G	LGT	JEAN LURCAT	MARTIGUES CEDEX	L0426	ESPAGNOL	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0132210G	LGT	JEAN LURCAT	MARTIGUES CEDEX	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0132210G	LGT	JEAN LURCAT	MARTIGUES CEDEX	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0132210G	LGT	JEAN LURCAT	MARTIGUES CEDEX	L2400	G.I.STR.ME	ENS	CSTS	306	CONSTRUCTIONS METALLIQUES	Poste occupé
0132210G	LGT	JEAN LURCAT	MARTIGUES CEDEX	L2400	G.I.STR.ME	ENS	CSTS	306	CONSTRUCTIONS METALLIQUES	Poste occupé
0132210G	LGT	JEAN LURCAT	MARTIGUES CEDEX	L3000	GENIE CIVI	ENS	CSTS	306	CONSTRUCTIONS METALLIQUES	Poste occupé
0132210G	LGT	JEAN LURCAT	MARTIGUES CEDEX	L4100	G.ME.CONST	ENS	CSTS	306	CONSTRUCTIONS METALLIQUES	Poste occupé
0132276D	LP LYC	PIERRE LATECOERE	ISTRES	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste vacant
0132276D	LP LYC	PIERRE LATECOERE	ISTRES	P4200	G.MEC.PROD	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0132276D	LP LYC	PIERRE LATECOERE	ISTRES	P8039	ECO.GE.GA	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0132343B	EREA	LOUIS ARAGON	LES PENNES MIRABEAU	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0132343B	EREA	LOUIS ARAGON	LES PENNES MIRABEAU	P6971	FLEURISTE	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0132343B	EREA	LOUIS ARAGON	LES PENNES MIRABEAU	P6971	FLEURISTE	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0132343B	EREA	LOUIS ARAGON	LES PENNES MIRABEAU	P7140	HORTICULTU	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0132343B	EREA	LOUIS ARAGON	LES PENNES MIRABEAU	P7140	HORTICULTU	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0132363Y	CIO ET	ISTRES	ISTRES	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé
0132410Z	LGT	MAURICE GENEVOIX	MARIGNANE	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	102	CINEMA AUDIOVISUEL	Poste occupé
0132410Z	LGT	MAURICE GENEVOIX	MARIGNANE	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0132533H	CIO ET	MARSEILLE LA VISTE	MARSEILLE	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé
0132554F	SAIO	RECTORAT AIX MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste vacant
0132565T	CLG	JACQUES MONOD	LES PENNES MIRABEAU	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste occupé
0132565T	CLG	JACQUES MONOD	LES PENNES MIRABEAU	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé

0133244F	LPO	MARIE MADELEINE FOURCADE	GARDANNE	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES	Poste occupé
0133244F	LPO	MARIE MADELEINE FOURCADE	GARDANNE	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	345	ELECTROTECHNIQUE	Poste occupé
0133244F	LPO	MARIE MADELEINE FOURCADE	GARDANNE	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	345	ELECTROTECHNIQUE	Poste occupé
0133244F	LPO	MARIE MADELEINE FOURCADE	GARDANNE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0133288D	LPO	JEAN MONNET	VITROLLES	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0133364L	SEP	LPO JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	P2500	G.I.PLAST.	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0133364L	SEP	LPO JEAN PERRIN	MARSEILLE CEDEX 10	P2500	G.I.PLAST.	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0133366N	SEP	LPO LYC METIER HOTELIER REG.	MARSEILLE CEDEX 08	P8510	H.TECH.CUL	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0133366N	SEP	LPO LYC METIER HOTELIER REG.	MARSEILLE CEDEX 08	P8513	BOULANGERI	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0133366N	SEP	LPO LYC METIER HOTELIER REG.	MARSEILLE CEDEX 08	P8513	BOULANGERI	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0133367P	SEP	LPO PIERRE MENDES FRANCE	VITROLLES CEDEX	P4540	MAINT AERO	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0133367P	SEP	LPO PIERRE MENDES FRANCE	VITROLLES CEDEX	P4540	MAINT AERO	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0133367P	SEP	LPO PIERRE MENDES FRANCE	VITROLLES CEDEX	P4540	MAINT AERO	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0133367P	SEP	LPO PIERRE MENDES FRANCE	VITROLLES CEDEX	P5200	G.ELECTROT	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0133406G	LPO	MEDITERRANEE (DE LA)	LA CIOTAT	L0426	ESPAGNOL	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0133406G	LPO	MEDITERRANEE (DE LA)	LA CIOTAT	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0133406G	LPO	MEDITERRANEE (DE LA)	LA CIOTAT	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	E0030	EDUCATION	EDU	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	E0030	EDUCATION	EDU	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L0100	PHILOSOPHI	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L0202	LET MODERN	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L0202	LET MODERN	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L0421	ALLEMAND	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste vacant
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L0422	ANGLAIS	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste occupé
0133525L	LGT	GEORGES DUBY	AIX EN PROVENCE	L1000	HIST. GEO.	ENS	CINT			Poste vacant

0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L0426	ESPAGNOL	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8010	ECO.&GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8010	ECO.&GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8010	ECO.&GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8010	ECO.&GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8010	ECO.&GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8010	ECO.&GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8010	ECO.&GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8010	ECO.&GEST	ENS	CPGE			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0840004Y	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9	L8031	ECO.GE.SI	ENS	CSTS			Poste occupé
0840005Z	LGT	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON CEDEX 2	L1300	MATHEMATIQ	ENS	CPGE			Poste occupé
0840005Z	LGT	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON CEDEX 2	L1500	PHY.CHIMIE	ENS	CPGE			Poste occupé
0840005Z	LGT	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON CEDEX 2	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES	Poste occupé
0840005Z	LGT	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON CEDEX 2	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	345	ELECTROTECHNIQUE	Poste occupé
0840005Z	LGT	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON CEDEX 2	L1510	PH ELEC AP	ENS	CSTS	345	ELECTROTECHNIQUE	Poste occupé
0840005Z	LGT	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON CEDEX 2	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste vacant
0840005Z	LGT	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON CEDEX 2	L4010	SC.TEC.IND	ENS	CPGE			Poste occupé
0840005Z	LGT	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON CEDEX 2	L7200	BIOT.SANTE	ENS	CSTS	311	ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (BTS)	Poste vacant
0840006A	CLG	VIALA	AVIGNON	L0202	LET MODERN	ENS	CH	101	THEATRE EXPRESSION DRAMATIQUE	Poste occupé
0840015K	LPO	JEAN HENRI FABRE	CARPENTRAS CEDEX	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0840016L	LGT	VICTOR HUGO	CARPENTRAS CEDEX	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0840017M	LGT	ISMAEL DAUPHIN	CAVAILLON	L0421	ALLEMAND	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0840017M	LGT	ISMAEL DAUPHIN	CAVAILLON	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0840017M	LGT	ISMAEL DAUPHIN	CAVAILLON	L8019	TRANSP0.TS	ENS	CSTS			Poste occupé
0840017M	LGT	ISMAEL DAUPHIN	CAVAILLON	L8019	TRANSP0.TS	ENS	CSTS			Poste occupé
0840021S	LPO LY	ALPHONSE BENOIT	L ISLE SUR LA SORGUE CEDE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0840021S	LPO LY	ALPHONSE BENOIT	L ISLE SUR LA SORGUE CEDE	L5500	INFORMATIQ	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES	Poste occupé
0840021S	LPO LY	ALPHONSE BENOIT	L ISLE SUR LA SORGUE CEDE	L5500	INFORMATIQ	ENS	CSTS	344	SYSTEMES NUMERIQUES	Poste occupé
0840026X	LGT	ARC (DE L')	ORANGE CEDEX	L0202	LET MODERN	ENS	CH	102	CINEMA AUDIOVISUEL	Poste occupé
0840026X	LGT	ARC (DE L')	ORANGE CEDEX	L0444	LANG. D'OC	ENS	CH	102	CINEMA AUDIOVISUEL	Poste occupé

0840026X	LGT	ARC (DE L')	ORANGE CEDEX	L1000	HIST. GEO.	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste vacant
0840039L	LP LYC	DOMAINE D EGUILLES	VEDENE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0840039L	LP LYC	DOMAINE D EGUILLES	VEDENE	P3010	G.CON.S.ECO	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0840039L	LP LYC	DOMAINE D EGUILLES	VEDENE	P3010	G.CON.S.ECO	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0840039L	LP LYC	DOMAINE D EGUILLES	VEDENE	P3020	G.CON.S.REA	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0840039L	LP LYC	DOMAINE D EGUILLES	VEDENE	P6501	DESSIN ART	ENS	PLP	206	GRAPHISTE DECORATEUR	Poste occupé
0840041N	LP LYC	MARIA CASARES	AVIGNON CEDEX 2	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0840042P	LP	ROBERT SCHUMAN	AVIGNON CEDEX 2	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0840046U	LP	ARISTIDE BRIAND (COURS)	ORANGE	L2070	LAB BIO ME	CTR	CTLY			Poste occupé
0840047V	CIO ET	AVIGNON	AVIGNON	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé
0840096Y	EREA	PAUL VINCENSINI	VEDENE	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0840113S	LP	ALEXANDRE DUMAS	CAVAILLON	L2085	HOTEL&TOUR	CTR	CTLY			Poste occupé
0840113S	LP	ALEXANDRE DUMAS	CAVAILLON	P8038	ECO.GE.LOG	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0840113S	LP	ALEXANDRE DUMAS	CAVAILLON	P8038	ECO.GE.LOG	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0840700E	LP LYC	FERDINAND REVOUL	VALREAS CEDEX	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0840713U	CIO	CAVAILLON	CAVAILLON	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste vacant
0840763Y	LP	ARGENSOL (QUARTIER DE L')	ORANGE CEDEX	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0840935K	LGT	RENE CHAR	AVIGNON CEDEX 3	L0429	ITALIEN	ENS	CH	913	SECTIONS BINATIONALES	Poste occupé
0840935K	LGT	RENE CHAR	AVIGNON CEDEX 3	L7200	BIOT.SANTE	ENS	CSTS	316	METIERS DES SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT	Poste occupé
0840935K	LGT	RENE CHAR	AVIGNON CEDEX 3	L7200	BIOT.SANTE	ENS	CSTS	316	METIERS DES SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT	Poste occupé
0840939P	SEP	RENE CHAR	AVIGNON CEDEX 3	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0840952D	SEP	LPO PLACE CHARLES DE GAULLE	APT	L2080	GEST INFOR	CTR	CTLY			Poste occupé
0840953E	SEP	LPO ALPHONSE BENOIT	L ISLE SUR LA SORGUE	P8039	ECO.GE.GA	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0841078R	LP	REGIONAL MONTESQUIEU	SORGUES	L2020	TECH.INDUS	CTR	CTLY			Poste occupé
0841078R	LP	REGIONAL MONTESQUIEU	SORGUES	P5100	G.ELECTRON	ENS	PLP	445	PLP SPEC REQUERANT CERTAINES COMPETENCES	Poste occupé
0841171S	CIO	DU HAUT VAUCLUSE	CARPENTRAS CEDEX	Y0012	EDU.ORI	PSY	DIO			Poste occupé

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIPE/19-826-610 du 16/09/2019

**ARRETES DESIGNANT LES REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION AUX COMMISSIONS
ADMINISTRATIVES PARITAIRES ACADEMIQUES**

Destinataires : Tous publics

Dossier suivi par : Secrétariat - Tel : 04 42 91 73 65

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, l'actualisation de l'arrêté rectoral désignant les représentants de l'administration aux commissions administratives paritaires académiques des Professeurs de Lycée Professionnel

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

DIPE- Secrétariat

VU le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment ses articles 5. 7 et 10 ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU l'arrêté fonction publique du 4 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat (JORF du 5 juin 2018), et notamment son article 2 (scrutin du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018) ;

VU l'arrêté ministériel du 17 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique (JORF du 11 août 2018) ;

VU l'arrêté rectoral du 10 septembre 2018 relatif au nombre de sièges pour les commissions administratives paritaires académiques publié au bulletin académique spécial n°379 du 10 septembre 2018 ;

VU la nomination de Madame Claire MOLENAT à compter du 25/02/2019 en qualité d'adjointe à la directrice des relations et ressources humaines ;

- A R R E T E -

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des : **PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- M. Bernard BEIGNIER, recteur, président	- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille
- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et des ressources humaines	- Mme Nathalie TOPALIAN IEN-ET
- M. Claude GARNIER, DAFPIC	- M. David LAZZERINI, secrétaire général adjoint
- Mme Michèle GARELLO, IEN-ET	- Mme Magali ROBAGLIA, doyen des IEN-ET
- M. Pierre PARIAUD, IEN-ET	- M. Yann BUTTNER, responsable du Service juridique
- M. Fabien MAIRAL, proviseur du lycée les Alpilles à Miramas	- Mme Claire MOLENAT, adjointe à la directrice des relations et des ressources humaines
- M Laurent SABATIER, proviseur du Lycée Sr Exupéry à Marseille	- M. Marc BELTRAN, proviseur du Lycée Maurice Genevoix à Marignane
- Mme Rania MOUSSAOUI, proviseure du LP La Calade à Marseille	- Mme Isabelle LACROIX, chef de la DIPE
- Mme Laurence DELATTRE, proviseur du LP Gambetta à Aix en Provence	- Mme Christiane RICHAUD, adjointe au chef de la DIPE
- Mme Evelyne GRAZI, proviseure du Lycée Périer à Marseille	- Mme Sylvie TRAVIER, chef de bureau

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 04 SEP. 2019


Bernard BEIGNIER

DIEPAT/19-826-1153 du 16/09/2019

MODALITES DE REMPLACEMENT DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET MEDICO-SOCIAUX

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et directeurs des services académiques, Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques du recteur et Conseillers Techniques des DASEN, Mesdames et Messieurs les agents non titulaires exerçant des missions administratives et médico-sociales dans les services académiques, les CIO et les établissements scolaires du second degré de l'académie d'Aix-Marseille - Tous publics

Dossier suivi par : M. LAAYSSEL - chef du bureau 3.01 - Tel : 04 42 91 72 28 - sofian.laayssel@ac-aix-marseille.fr
- gestionnaires : Mme DUPONT - Tel : 04 42 91 72 32 - guylaine.dupont@ac-aix-marseille.fr (rectorat et coordination tous secteurs) - Mme CAMAU - Tel : 04 42 91 72 57 - laurence.camau@ac-aix-marseille.fr (84, 04, 05) - Mme BERNABEU - Tel : 04 42 91 72 46 - angelique.bernabeu@ac-aix-marseille.fr (13) - Mme QUARANTA, chef du bureau 3.02 - Tel : 04 42 91 74 37 - nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr, gestionnaire : Mme SOUNA - Tel : 04 42 91 71 43 - djamila.souna@ac-aix-marseille.fr (personnels de laboratoire) - Mme HEYDEL - Tel : 04 42 91 72 37 - marie-aude.heydel@ac-aix-marseille.fr (médecins, assistantes sociales et ATEE) - Mme ARZUR - Tel : 04 42 91 72 56 - sophia.arzur@ac-aix-marseille.fr (infirmiers) - Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Cette circulaire a pour objet de présenter d'une part l'organisation de la gestion du remplacement au sein de la DIEPAT et d'autre part les modalités et la procédure à suivre pour les remplacements des personnels administratifs, médico-sociaux et de laboratoire, en EPLE et en services académiques.

I/ Organisation du service

- Le remplacement des personnels de laboratoire et médico-sociaux est de la compétence du bureau des personnels de l'encadrement, ITRF et médico-sociaux.

Chef de bureau : Mme Nathalie QUARANTA
Gestionnaires : Mme Djamila SOUNA : Personnels de laboratoire
Mme Marie-Aude HEYDEL : Médecins et Assistants de service social
Mme Sophia ARZUR : Infirmiers

- Le remplacement des personnels administratifs est de la compétence du bureau des personnels administratifs.

Chef de bureau : M Sofian LAAYSSEL
Coordinatrice du pôle remplacement : Mme Guylaine DUPONT

La répartition entre les différents gestionnaires est effectuée par secteurs géographiques.

Le tableau ci-après retrace cette répartition :

Gestionnaires	Secteurs
Guylaine DUPONT	Rectorat et coordination du remplacement tous secteurs
Laurence CAMAU	04 (Alpes de Hautes Provence), 05 (Hautes Alpes) et 84 (Vaucluse)
Angélique BERNABEU	13 (Bouches-du-Rhône)

Ce sont les interlocuteurs à privilégier pour toutes questions relatives aux modalités de mise en place des remplacements.

II/ Modalités de remplacement :

Références réglementaires :

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 et notamment les articles 6 quater, 6 quinques et 6 sexes
- Décret 86-83 du 17 janvier 1986

Dans la majorité des cas, les remplacements sont accordés dans le respect des modalités définies à l'article 6 quater de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat « pour assurer le remplacement momentané de fonctionnaires ou d'agents contractuels autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un congé annuel, d'un congé de maladie, de grave ou de longue maladie, d'un congé de longue durée, d'un congé de maternité ou pour adoption, d'un congé parental, d'un congé de présence parentale, d'un congé de solidarité familiale, de l'accomplissement du service civil ou national, du rappel ou du maintien sous les drapeaux, de leur participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelle, de sécurité civile ou sanitaire ou en raison de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de l'Etat. Le contrat est conclu pour une durée déterminée. Il est renouvelable par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer ».

Depuis le 1^{er} septembre 2016 et la mise en place d'un protocole académique de gestion de la filière administrative (Cf BA n°727 du 09 janvier 2017), l'indice de rémunération peut évoluer suivant les fonctions exercées et au regard de l'ancienneté acquise.

L'ensemble du suivi de ce protocole est effectué par les services de la DIEPAT.

Depuis le 1^{er} septembre 2017, un délai de carence d'un mois est mis en place avant le début de la suppléance sauf contextes particuliers (plusieurs absences concomitantes, établissement ne disposant que d'un seul poste administratif en dehors du gestionnaire...).

En deçà d'un mois, il appartient au chef d'établissement ou de service d'organiser le service pour pallier cette absence en fonction des priorités.

Les contrats ne peuvent débuter avant le 1^{er} septembre et se terminer après le 30 juin, sauf dans le cas de circonstances particulières faisant l'objet d'une demande spécifique et argumentée.

III/ Procédure applicable pour la gestion des remplacements des personnels administratifs et de laboratoire en EPLE:

L'outil de gestion et de communication à utiliser pour effectuer une demande de remplacement est le module SUPPLE.

Aucune demande de remplacement ne pourra être accordée en l'absence de renseignement de ce module.

Le module SUPPLE n'est pas disponible en services académiques, centres d'information et d'orientation, circonscriptions IEN. Ces derniers doivent adresser au gestionnaire concerné, l'arrêt de travail de l'agent qu'il convient de remplacer.

Il convient de préciser le rôle de chacun.

L'établissement :

- Saisit l'arrêt de travail du titulaire dans GIGC et transmet l'arrêt de travail à la DIEPAT- gestion des titulaires la première page de l'arrêt de travail lorsque la case « en lien avec une ALD » est cochée.
- Saisit la demande de remplacement dans SUPPLE
- Etablit le procès-verbal d'installation de l'agent contractuel lors de sa prise de fonction
- Transmet le procès-verbal d'installation au gestionnaire des agents contractuels
- **Informe la DIEPAT en cas d'absence de l'agent contractuel et lui transmet son arrêt de travail dans les meilleurs délais. J'attire votre attention sur l'importance du respect de cette procédure, indispensable pour établir l'attestation de salaire pour la mise en paiement des indemnités journalières de la sécurité sociale.**
- **Etablit en fin de contrat une évaluation (annexe 4) et la transmet à la DIEPAT**

L'agent contractuel :

- **L'agent contractuel doit impérativement faire parvenir à la CPAM ou à la MGEN le volet dédié dans les 48 heures.**

La DIEPAT :

- Est seule habilitée à procéder au recrutement d'agents contractuels.
- Sollicite les agents contractuels du vivier disponibles et pouvant assurer le remplacement et procède à l'affectation.
- Etablit le contrat, ou l'avenant en cas de prolongation.
- Adresse le contrat à l'établissement pour signature de l'intéressé(e). L'établissement conserve une copie, en remet un exemplaire à l'agent contractuel et fait retour à la DIEPAT de l'autre exemplaire.

IV/ Cas particulier de la gestion des remplacements des personnels médico-sociaux :

Modalités de remplacement selon les motifs :

Motif de l'absence	Modalités de remplacement
Congé de Maladie ordinaire	Contractuel art 6.sexies loi 11.01.1984 Non indicié- payé à l'heure
Congé de longue maladie	Contractuel art 6.sexies loi 11.01.1984 Non indicié- payé à l'heure
Disponibilité	Contractuel art 6.quinquies, loi 11.01.1984 Indicié
Congé parental de plus de 6 mois	Contractuel art 6.quater loi 11.01.1984 indicié
Congé de longue durée	Contractuel art 6.quater loi 11.01.1984 indicié
Poste resté vacant à l'issue du concours	Contractuel art 6.quinquies loi 11.01.1984 indicié

Les affectations des non titulaires sont faites sur propositions des conseillers techniques adressées à la DIEPAT

L'affectation et la prise de fonction d'un agent contractuel nécessite l'intervention à différents niveaux de plusieurs acteurs :

Etablissement	Conseillère Technique du recteur Conseillère Technique des DSDEN 04-05-13-84	DSDEN 04-05-13- 84	DIEPAT Gestion des infirmières titulaires et contractuels sophia.arzur@ac-aix-marseille.fr <u>Gestion des médecins et assistants de service social titulaires et contractuels</u> marie-aude.heydel@ac-aix-marseille.fr	DBA
---------------	--	--------------------------	---	-----

L'établissement :

- Informe la conseillère technique du département et la gestionnaire concernée par messagerie de l'absence et de sa durée ou d'une prolongation.
- Saisit l'arrêt de travail du titulaire dans GIGC et transmet l'arrêt de travail à la DIEPAT
- Saisit la demande de remplacement dans SUPPLE
- Etablit le procès-verbal d'installation (ANNEXE 2 en pièce jointe) de l'agent lors de sa prise de fonction
- Transmet le procès-verbal d'installation à la DIEPAT ainsi que le certificat médical après la visite
- Etablit l'état des heures à mettre en paiement (contrats non-indiciés) et le transmet à la conseillère technique du département.

NB : la date de prise de fonction mentionnée dans le procès-verbal d'installation doit être celle prévue au contrat.

La conseillère technique des DSDEN :

- Recherche dans son vivier la personne pouvant effectuer le remplacement
- Vérifie son employabilité (diplôme, âge...)
- Informe le chef d'établissement, la DIEPAT et la conseillère technique du recteur de la date de prise de fonction de la suppléante ou d'une prolongation et indique :
 - le nom du contractuel ;
 - La durée du contrat ;
 - la personne remplacée ;
 - le nombre d'heures (contrats non-indiciés)
- Centralise les pièces nécessaires à la prise en charge de la personne recrutée, listées en annexe 1
- Le secrétariat de la Conseillère Technique adresse à la DIEPAT l'ensemble de ces pièces
- Fait arbitrer au secrétariat général de DASEN, en lien avec la DIEPAT, les modalités de recrutement
- **Transmet l'état des vacances (contrats non-indiciés) après signature à la DIEPAT**
- Tient à jour et envoie mensuellement à la DIEPAT et à la conseillère technique du recteur le tableau de suivi des suppléances. (en cours et passées)

La DIEPAT :

- Etablit le contrat, ou l'avenant en cas de prolongation, sous réserve d'avoir reçu les informations (qui, où, pendant combien de temps, nombre d'heures, hebdomadaires, mensuelles)
- Adresse le contrat à l'établissement pour signature de l'intéressé (l'établissement conserve une copie, en remet un exemplaire au suppléant et fait retour à la DIEPAT de l'autre exemplaire) pour les infirmiers ou à la conseillère technique départementale pour les assistants de service social et les médecins.
- A réception du contrat signé, en adresse un exemplaire à la conseillère technique des DSDEN pour information.

Les DSDEN et les conseillers techniques des DSDEN :

- **Assurent le suivi des crédits** : tableau de suivi mensuel de la consommation des crédits
- Décident de l'opportunité ou non de recruter un vacataire **en fonction de ce suivi**.
- **Visent les états d'heures et les envoient à la DIEPAT.**

NB : En application de la règle du service fait, ces états ne doivent être remplis et signés qu'en fin de mois (impérativement le 25 du mois dernier délai) et sous réserve que le contrat ait été établi et soit signé.

La DBA :

- Assure le suivi de la consommation des crédits.
-
- ***Annexe 1 : pièces justificatives à fournir lors du recrutement d'agent contractuel***
 - ***Annexe 2 : modèle procès-verbal d'installation***
 - ***Annexe 3 : modèle déclaration sur l'honneur exercice fonction publique***
 - ***Annexe 4 : Fiche d'évaluation de fin de contrat***

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Liste des pièces à fournir pour la constitution du

dossier (à faire parvenir dans les meilleurs délais à la conseillère technique chargée du recrutement pour les médico-sociaux ou à la DIEPAT pour les personnels administratifs)

- 1- **un certificat délivré par un médecin généraliste agréé**
<https://www.paca.ars.sante.fr/listes-des-medecins-agrees-en-region-paca> constatant que vous n'êtes atteint(e) d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice des fonctions postulées ou que les maladies ou infirmités constatées ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions postulées.
- 2 - **Un relevé d'identité bancaire ou postal d'un compte courant**, original en double exemplaire, (les chèques annulés ne sont pas admis) avec les mentions BIC et IBAN et mention « M.et Mme » s'il s'agit d'un compte joint.
- 3 - **Une déclaration sur l'honneur** indiquant si vous avez ou si vous n'avez pas exercé dans la Fonction Publique (imprimé joint en annexe 3).
- 4 - **Une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport (recto-verso).**
- 5 - **Une photocopie de votre carte vitale lisible ou une attestation de la caisse d'assurance maladie.**
- 6 - **Une photocopie de votre livret de famille.**
- 7 - **Un justificatif de domicile.**
- 8 – **La copie du diplôme d'Etat d'infirmier le cas échéant.**

PROCÈS VERBAL D'INSTALLATION

imputation budgétaire :

--	--	--	--

Cachet de l'établissement :

RNE	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>										

Référence : contrat du au

M. Mme

NOM :

Prénom :

<input type="checkbox"/> Agent contractuel (rémunération à l'indice) <input type="checkbox"/> à temps complet <input type="checkbox"/> à temps partiel, quotité : <input type="checkbox"/> à temps incomplet, quotité :	<input type="checkbox"/> Agent vacataire (rémunération à l'heure) Nombre d'heures :
--	--

S'étant présenté(e) devant moi et conformément au contrat sus-référencé, l'ai installé(e) dans ses fonctions à la date du :

Fait à, le

Signature de l'intéressé(e),

**Signature du chef d'établissement ou
du directeur d'établissement**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont votre service gestionnaire et/ou les services de la DRFiP.

Conformément à la loi « informatique et libertés » (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au recteur de l'académie d'Aix-Marseille ou au directeur académique des services de l'éducation nationale du département dans lequel vous êtes affecté(e).

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

- Ce procès-verbal d'installation doit être conservé par l'établissement et envoyé par messagerie à la DIEPAT

- Un exemplaire est remis à l'intéressé(e)

**FICHE D'ÉVALUATION DES AGENTS NON TITULAIRES EXERCANT
DES FONCTIONS ADMINISTRATIVES, MÉDICO-SOCIALES
OU DE LABORATOIRE EN 2019-2020**

<input type="checkbox"/> M . <input type="checkbox"/> Mme		NOM :	PRENOM :				
ETABLISSEMENT D'EXERCICE :			SERVICE :				
CONTRAT DU		AU					
CADRE RESERVE AU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE							
Éléments d'évaluation :							
	Excellent	Bien	A améliorer				
Facilité d'apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Qualité du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Rapidité d'exécution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Autonomie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Positionnement hiérarchique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Sens des responsabilités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Ponctualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Esprit d'initiative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Esprit d'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Facilité d'adaptation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Utilisation des logiciels spécifiques :							
<u>Intendance EPLE</u>		<u>Secrétariat EPLE</u>		<u>Services académiques</u>			
GFC/GFE	<input type="checkbox"/>	SIECLE	<input type="checkbox"/>	EPP	<input type="checkbox"/>	WORD	<input type="checkbox"/>
PRESTO	<input type="checkbox"/>	BASES ELEVES	<input type="checkbox"/>	AGORA	<input type="checkbox"/>	EXCEL	<input type="checkbox"/>
GTI	<input type="checkbox"/>	STS	<input type="checkbox"/>	AGAPE	<input type="checkbox"/>	ACCESS	<input type="checkbox"/>
CCS	<input type="checkbox"/>	PRONOTE	<input type="checkbox"/>	CHORUS	<input type="checkbox"/>	POWER POINT	<input type="checkbox"/>
Autre							
Nature précise des travaux réalisés et profil des fonctions:							
Appréciation générale :							
<input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE A UN RENOUVELLEMENT		<input type="checkbox"/> AVIS DEFAVORABLE A UN RENOUVELLEMENT					
		(rapport circonstancié ci-joint)					
Fait à	le		Signature				
PRISE DE CONNAISSANCE DE L'INTERESSE (E)							
Vu et pris connaissance :			OBSERVATIONS :				
Date :			Signature				

Original : à transmettre au Rectorat – DIEPAT- bureau 3.01 pour les contractuels administratifs - bureau 3.02 pour les contractuels de laboratoire et médico-sociaux, dès la fin du contrat.

DIEPAT/19-826-1154 du 16/09/2019

**ENTRETIENS PROFESSIONNELS DES PERSONNELS ATSS ET ITRF ET FICHES DE POSTE -
RAPPEL - FIXATION D'OBJECTIFS POUR LES AGENTS AFFECTES AU 1ER SEPTEMBRE 2019**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement public et responsables des services académiques

Dossier suivi par : M. LAAYSEL - chef du bureau 3.01 (pour les AAE, SAENES, ADJAENES, contractuels en CDI) - Tel : 04 42 91 72 28 - sofian.laayssel@ac-aix-marseille.fr - Mme QUARANTA - chef du bureau 3.02 (pour les ITRF et les médico-sociaux, ATEE (hors EPLE) - Tel : 04 42 91 74 37 - nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr - Secrétariat de division - Tel 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

1) ENTRETIENS PROFESSIONNELS 2018-2019 ET FICHES DE POSTE :

Les campagnes 2018-2019 d'entretiens professionnels ATSS et ITRF ont été mises en place par la circulaire rectorale publiée au bulletin académique n° 818 du 10 juin 2019.

L'échéance pour la transmission au rectorat des comptes rendus d'entretien professionnel et des fiches de poste pour tous les corps ATSS et ITRF était fixée au 12 juillet 2019 au plus tard.

Les contrôles opérés à ce jour révèlent encore des comptes rendus et fiches de poste manquants. C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de bien vouloir vérifier qu'aucune anomalie ne subsiste pour ce qui vous concerne, et en cas d'oubli constaté, d'adresser les pièces réclamées à la DIEPAT du rectorat le plus tôt possible et au plus tard le lundi 7 octobre 2019 en vous conformant aux dispositions de la circulaire rectorale citée ci-dessus.

2) AGENTS AFFECTES AU 1^{er} SEPTEMBRE 2019 : FIXATION D'OBJECTIFS (ANNEXE1)

Lors des entretiens professionnels vous avez fixé des objectifs aux agents placés sous votre autorité. La définition des objectifs est un acte managérial important qui permet d'organiser le travail, de prioriser, de déléguer et donc de responsabiliser les agents en leur donnant une marge d'autonomie dans la mise en œuvre de leurs missions.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir programmer un entretien avec les agents affectés dans votre établissement ou service au 1^{er} septembre 2019 à la suite d'une mutation, réintégration ou première affectation, afin de formaliser leurs objectifs
avant le vendredi 18 octobre 2019

puis de retourner l'annexe 1 et 2 à la DIEPAT pour le mardi 12 novembre 2019

La réalisation des objectifs ainsi fixés sera évaluée lors de l'entretien professionnel qui se déroulera en fin d'année scolaire.

En outre pour les stagiaires, un bilan intermédiaire sera réalisé fin janvier.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

AGENTS AFFECTÉS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2019 : FIXATION D'OBJECTIFS ANNÉE 2019-2020

AGENT	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme Nom d'usage : Nom de famille : Prénom : Date de naissance : Corps-grade : Echelon : date de promotion dans l'échelon : .../.../....	Nom : Prénom : Corps-grade : Intitulé de la fonction : Structure :

1 - DESCRIPTION DU POSTE OCCUPE PAR L'AGENT A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2019 (joindre la fiche de poste (annexe 2))

<ul style="list-style-type: none"> - structure : - intitulé du poste : - emploi type (cf REME ou REFERENS) : - positionnement du poste dans la structure : - quotité d'affectation :

2- OBJECTIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020 – PRISE DE POSTE AU 1^{er} SEPTEMBRE 2019

<u>Objectifs fixés pour l'année scolaire en 2019-2020</u>	
a. Objectifs d'activités attendus :	
<ul style="list-style-type: none"> • • • • • 	
b. Démarche envisagée et moyens à prévoir dont la formation pour faciliter l'atteinte des objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> • • • 	
A..... le	
Signature de l'agent	Signature de l'autorité hiérarchique

Cette fiche ne concerne que les agents qui ont pris leur poste au 1^{er} septembre 2019.
A retourner à la DIEPAT secrétariat pour le mardi 12 novembre 2019

FICHE DE POSTE :

I. Description du poste

- Fonction à assurer :
- Grade(s) souhaité(s):
- Statut du poste :
- Nature du poste :

II. Régime indemnitaire :

- NBI :
- Groupe IFSE :

III. Nombre de personnes encadrées (facultatif):

IV. Implantation géographique :

- Localisation du poste :
- Lieu d'affectation :
- Service d'affectation :

V. Environnement de l'emploi :

V. Description de la fonction :

I/ Missions principales :

II/Missions secondaires :

VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

VII. Contraintes particulières :

DIEPAT/19-826-1155 du 16/09/2019

**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE REFORME DEPARTEMENTALE
DES AAE, SAENES, ASSAE, IEN, PERSONNELS DE DIRECTION, ATRF, INFENES**

Destinataires : Mesdames, Messieurs les personnels de direction, les Inspecteurs de l'Education Nationale, les Attachés d'administration de l'Etat, les Secrétaires administratifs de l'Education nationale et de l'Enseignement Supérieur, les Assistants de service social, les Infirmiers de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, les Agents Techniques d'Etablissement d'Enseignement

Dossier suivi par : Mme RICARD - secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés rectoraux qui actualisent :

- la composition des commissions de réforme départementale concernant le corps des :
 - Attachés d'administration de l'Etat
 - Secrétaires administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
 - Assistants de service social
 - Inspecteurs de l'Education Nationale
 - Personnels de direction
 - Adjoints Techniques d'Etablissement d'Enseignement
 - Infirmiers de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

portant désignation des représentants des personnels.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

VU l'article 12 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à l'organisation des commissions de réforme départementales ;
VU les propositions présentées par les représentants des personnels ;
ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des Attachés d'administration de l'Etat en sa séance du 25 mars 2019.

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des attachés d'administration de l'Etat**

Pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence :

Rectorat

- Madame Laurence LEDOUX (04)

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

- Madame Nathalie ROUX (05)

Pour le département des Bouches-du-Rhône :

Dossier suivi par :
Secrétariat DIEPAT
Téléphone :
04 42 91 72 26

- Madame Michèle RIERA

- Madame Patricia FOURNIER

Pour le département de Vaucluse :

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

- Madame Danièle FOUCAULT-FAYET

- Madame Florence MARLY

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Hautes Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 18 juin 2019

Pour le recteur et par délégation,
la directrice des relations
et des ressources humaines

Mialy VIALLET



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'article 12 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à l'organisation des commissions de réforme départementales ;

VU les propositions présentées par les représentants des personnels ;

ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des Secrétaires Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur en sa séance du 2 avril 2019.

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des Secrétaires Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur**

Pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence :

Rectorat

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Dossier suivi par :
Secrétariat DIEPAT
Téléphone :
04 42 91 72 26

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

- Madame Houda ROBIO EL MAKRAI

- Monsieur Julien FABRE

Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Monsieur Alain ROSSI

-Monsieur Jean-Pierre EUGENE

Pour le département de Vaucluse :

- Madame Houda ROBIO EL MAKRAI

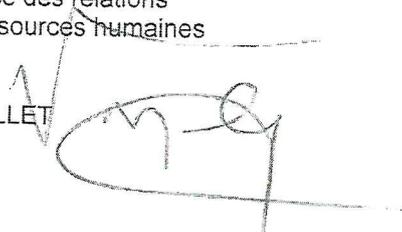
- Madame Carole THEVENET

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Hautes Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 18 juin 2019

Pour le recteur et par délégation,
la directrice des relations
et des ressources humaines

Mialy VIALLET





Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'article 12 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à l'organisation des commissions de réforme départementales ;

VU les propositions présentées par les représentants des personnels ;

ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des Assistants de Service Social des Administrations de l'Etat en sa séance du 31 mai 2019.

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des Assistants de Service Social des Administrations de l'Etat**

Rectorat

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Référence : 2019 01 01
com ref ASSAE
Dossier suivi par :
Muriel Ricard
Téléphone :
04 42 91 72 26

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence :

- SARNO-GIACALONE Hélène, CROUS d'Aix Marseille, Aix en Provence

- AUBRY Emilie, Rectorat, Aix en Provence

Pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse :

- RABAH Marie-Pierre, DSDEN 13, Marseille

- CONSTANTIN-HIMID, DSDEN 13, Marseille

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Hautes Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 4 juin 2019

Pour le recteur et par délégation,
la directrice des relations
et des ressources humaines

Mialy VIALLET



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'article 12 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à l'organisation des commissions de réforme départementales ;

VU les propositions présentées par les représentants des personnels ;

ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des Inspecteurs de l'Education Nationale en sa séance du 26 mars 2019.

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des Inspecteurs de l'Education Nationale**

Pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches du Rhône et du Vaucluse :

Rectorat

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

- DAVID Leïla, IEN Arles

- PAGANON Isabelle, IEN Chateauneuf les Martigues

Référence : 2019 01 01

com ref IEN

Dossier suivi par :

Muriel Ricard

Téléphone :

04 42 91 72 26

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Hautes Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Aix-en-Provence, le 27 mars 2019

Pour le recteur et par délégation,
la directrice des relations
et des ressources humaines

Mialy VIALLET



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'article 12 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à l'organisation des commissions de réforme départementales ;
VU les propositions présentées par les représentants des personnels ;
ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des Personnels de Direction d'Etablissement d'Enseignement ou de Formation de l'académie d'Aix-Marseille en sa séance du 19 mars 2019.

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des Personnels de Direction d'Etablissement d'Enseignement ou de Formation de l'académie d'Aix-Marseille**

Rectorat

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Référence : 2019 01 01
com ref PERDIR
Dossier suivi par :
Muriel Ricard
Téléphone :
04 42 91 72 26

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence :

- GARSIA Ingrid, LPO d'Altitude, Briançon
- PERTILLE Stéphane, Collège de Fontreyne, Gap

Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- VERAN Jean-François, Collège Darius Milhaud, Istres
- TRAMONI Hélène, Collège le Petit Prince, Gignac la Nerthe

Pour le département de Vaucluse :

- FIANDINO Frédérique, Collège Alphonse Silve, Carpentras
- DONATI Didier, LGT de Chateaurenard, Chateaurenard

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Hautes Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 20 mars 2019

Pour le recteur et par délégation,
la directrice des relations
et des ressources humaines

Mialy VIALLET

VU l'article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif [...] à l'organisation des commissions de réforme départementales
VU les propositions présentées par les représentants des personnels
ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques des établissements d'enseignement en sa séance du 4 juin 2019

ARRETE

Rectorat

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Référence : 2019 07
NQ//MP

Dossier suivi par :
DIEPAT

Téléphone :
04 42 91 72 26

Fax :
04 42 91 70 06

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des adjoints techniques des établissements d'enseignement**

Pour le département des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes :

- Madame DRAC Catherine
LP Louis Martin Bret - Manosque
- Madame PONS Nadine
Lycée climatique Honoré Romane - Embrun

Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Monsieur MUNOZ Xavier
Collège Sylvain Menu – Marseille
- Monsieur CLAUDET Luc
LP Jean Monnet - Vitrolles

Pour le département de Vaucluse :

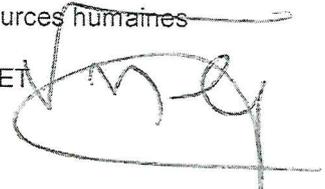
- Madame GUERAZZI Nadine
Lycée Ismaël Dauphin – Cavaillon
- Monsieur MAURIN Didier
LP La Floride - Marseille

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 9 juillet 2019

Pour le recteur et par délégation,
la directrice des relations
et des ressources humaines

Mialy VIALLET





Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif [...] à l'organisation des commissions de réforme départementales

VU les propositions présentées par les représentants des personnels

ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en sa séance du 21 juin 2019

ARRETE

Rectorat

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Référence : 2019 07
NQ//SD

Dossier suivi par :
DIEPAT

Téléphone :
04 42 91 72 26

Fax :
04 42 91 70 06

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**

Pour le département des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes :

- Madame COUTURE Isabelle
LGT Pierre-Gilles de Gennes – Digne les Bains
- Madame MORIN Annick
CLG Les Hauts de Plaine – Laragne Montéglin

Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Madame BERTHON Fabienne
CLG Henri Wallon – Marseille
- Madame LAUZIERE Hélène
CLG François Villon - Marseille

Pour le département de Vaucluse :

- Madame LADARRE Nathalie
CLG Joseph Roumanille – Avignon
- Madame ROUVIERE Karine
CLG Lou Calavoun – Cabriès d'Avignon

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 18 juillet 2019

Pour le recteur et par délégation,
la directrice des relations
et des ressources humaines

Mialy VIALLET

DAFIP/19-826-144 du 16/09/2019

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES (EXCEPTEE LANGUE DES SIGNES FRANÇAISES) - SESSION 2020

Références : Arrêté du 23/12/2003 publié au JO du 06/01/04 modifié par l'arrêté du 9/03/04 paru au JO du 19/03/04 - l'arrêté du 27/09/05 paru au JO du 08/10/05 - Note de service n°2004/175 du 19 octobre 2004 paru au BO n°39 du 28/10/2004 - l'arrêté du 30/11/09 paru au JO du 09/12/2009 - Arrêté du 06/03/2018, publié au JORF du 18/03/2018 modifiant l'arrêté du 23/12/2003 - Note de service n°2018-041 du 19/03/2018, publiée au BOEN du 22/03/2018 créant une certification complémentaire dans le secteur disciplinaire «langues et culture de l'antiquité»

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. GUIGOU - Chef de bureau DAFIP - Tel : 04 42 93 88 44

La Certification Complémentaire permet à des enseignants :

- **du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires ou stagiaires** relevant du ministre chargé de l'éducation
- **contractuels du premier et second degré de l'enseignement public en contrat à durée indéterminée** relevant également du ministre chargé de l'éducation
- **maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat**
- **maîtres délégués à contrat à durée indéterminée des établissements privés sous contrat,**

de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours.

L'examen s'adresse :

- **pour les Arts, l'Enseignement en Langue Etrangère dans une Discipline Non Linguistique (DNL) et pour les Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) :** à des personnels enseignants du second degré.
- **pour le Français Langue Seconde (FLS) :** à des personnels enseignants des premier et second degrés.

Quatre secteurs disciplinaires sont concernés :

- **1/ Les arts :**
Ce secteur comporte quatre options :
 - cinéma et audiovisuel
 - danse
 - histoire de l'art
 - théâtre
- **2/ l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique (DNL) :**
Concerne l'apprentissage des langues vivantes dans les disciplines non linguistiques au sein des sections européennes des collèges et lycées. Le candidat exercera uniquement dans la discipline non linguistique qu'il enseigne au titre de son concours. Il devra cocher dans le tableau joint en annexe la langue dans laquelle il souhaite enseigner.

- **3/ Le français langue seconde (FLS) :**
Concerne l'enseignement du français dans les classes d'initiation ou d'accueil, pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France, sans maîtrise suffisante de la langue française.
- **4/ Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA)**
Ce secteur comporte deux options : - Latin
- Grec

INSCRIPTIONS

Le registre d'inscription pour la session 2020 sera ouvert du :

Lundi 16 septembre 2019 au Mercredi 16 octobre 2019



**Vous devez vous inscrire par le lien ci-dessous
ou en flashant le QR-Code**

<https://tinyurl.com/2020-CertifComplementaire>

DEPOT DES CANDIDATURES

Si vous désirez vous inscrire à plusieurs certifications complémentaires, vous devez adresser un dossier pour chaque option choisie. Toutefois, concernant l'option LCA, un seul dossier suffira si vous optez à la fois pour le latin et le grec. (Dans ce cas précis, le rapport de 5 pages maximum, mentionné ci-dessous, devra comporter 8 pages maximum).

Le ou les dossiers d'inscription sont à poster en envoi recommandé simple au plus tard :

le Mercredi 16 octobre 2019, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Rectorat d'Aix-Marseille
DAFIP - Bureau 205
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Le dossier doit comprendre :

- 1) Un rapport **d'au plus cinq pages** (voir le chapitre II de la note de service ministérielle n°2004-175 du 19/10/04 parue au BO n°39 du 28/10/04 ; 8 pages maximum en cas de candidature double latin/grec) :

Ce rapport doit préciser :

- les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi et l'option éventuelle, et le cas échéant la participation à un module complémentaire, suivi lors de l'année de formation professionnelle à l'IUFM ou à l'ESPE
 - les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquelles le candidat a pu participer.
 - Les travaux effectués à titre personnel ou professionnel,
 - Comporter le développement commenté de l'une des expériences, lui paraissant la plus significative.
- 2) Deux enveloppes petit format timbrées au tarif en vigueur, et libellées à vos nom et adresse, pour l'envoi de la convocation, et du relevé de notes.
 - 3) La confirmation d'inscription (modèle joint en annexe) dûment complétée, datée et signée

ATTENTION

- **Tout dossier posté après la date limite (cachet de la poste faisant foi) du mercredi 16 octobre 2019 sera rejeté, quel que soit le motif.**
- **AUCUN CHANGEMENT DE DATE DE CONVOCATION A L'ENTRETIEN NE SERA POSSIBLE QUEL QUE SOIT LE MOTIF INVOQUE PAR LES CANDIDATS**

STRUCTURE DE L'EXAMEN

L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum, débutant par un exposé du candidat de dix minutes, suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de vingt minutes.
Les candidats seront convoqués individuellement par les services rectoraux.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE
CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE SESSION 2020**

I - SITUATION PERSONNELLE :

Nom d'usage :Nom patronymique:
Prénoms :
Date et lieu de naissance :Nationalité :
Adresse :
Code postal:Ville :
Tél. portable :Adresse électronique :

II - SITUATION ADMINISTRATIVE 2019/2020 :

Corps :Tél. professionnel :
Discipline enseignée :
Qualité : titulaire stagiaire contractuel
Position : En activité (dans l'Académie d'Aix-Marseille)
(ne peuvent s'inscrire que les enseignants en poste dans l'Académie d'Aix-Marseille)
 Autres (à préciser)

Affectation actuelle :Privé ou Public :
Adresse de l'établissement :
Code postal :Ville :

III – CHOIX DU SECTEUR DISCIPLINAIRE :

Secteur disciplinaire	Options	Cocher la case
1/ Arts	Cinéma et audiovisuel	
	danse	
	Histoire de l'art	
	théâtre	
2/ Discipline Non Linguistique actuellement enseignée	Histoire -géographie	
	Mathématiques	
	Sciences physiques	
	Sciences vie et terre	
	Autre discipline :	
Langue étrangère dans laquelle sera enseignée la discipline non linguistique.	Anglais	
	Allemand	
	Espagnol	
	Italien	
	Autre langue :	
3/Française Langue Seconde		
4/LCA	Latin	
	Grec	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente fiche, et sollicite mon inscription sur la liste des candidats à l'Examen de la Certification Complémentaire, au titre de la session 2020.

Date et signature

DAFIP/19-826-145 du 16/09/2019

**CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES
ENSEIGNEMENT EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISES - SESSION 2020**

Références : Arrêté du 30/11/2009 publié au JO du 9/12/2009 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, modifié par l'arrêté du 9 mars 2004 et l'arrêté du 27 septembre 2005 - Note de service n°2009-188 du 17/12/2009 parue au BO n°48 du 24/12/2009

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. GUIGOU - Chef de bureau DAFIP - Tel : 04 42 93 88 44

La Certification Complémentaire permet à des enseignants :

- **du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires ou stagiaires** relevant du ministre chargé de l'éducation
- **contractuels du premier et second degré de l'enseignement public en contrat à durée indéterminée** relevant également du ministre chargé de l'éducation
- **maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat**
- **maîtres délégués à contrat à durée indéterminée des établissements privés sous contrat,**

de faire reconnaître leur aptitude à intervenir en langue des signes française (LSF) dans l'enseignement de la discipline dont ils sont lauréats du concours.

L'éventuelle obtention de la certification ne permet pas pour autant de dispenser un enseignement de la LSF, cette possibilité étant liée à l'obtention du CAPES de LSF.

INSCRIPTIONS

Le registre d'inscription pour la session 2020 sera ouvert du :
Lundi 16 septembre 2019 au Mercredi 16 octobre 2019

DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier d'inscription en cinq exemplaires est à poster en envoi recommandé simple au plus tard : **le Mercredi 16 octobre 2019**, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Rectorat d'Aix-Marseille
DAFIP - Bureau 205
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Le dossier doit comprendre :

- 1) La demande d'inscription (modèle joint en annexe) dûment complétée, datée et signée
- 2) Un rapport **d'au plus cinq pages** (voir le chapitre II de la note de service ministérielle n°2004-175 du 19/10/04 parue au BO n°39 du 28/10/04 ;) :

Ce rapport doit préciser :

- les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi et l'option éventuelle, et le cas échéant la participation à un module complémentaire, suivi lors de l'année de formation professionnelle à l'IUFM ou à l'ESPE,
 - les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquelles le candidat a pu participer.
 - Les travaux effectués à titre personnel ou professionnel,
 - Comporter le développement commenté de l'une des expériences, lui paraissant la plus significative.
- 3) Deux enveloppes petit format timbrées au tarif en vigueur, et libellées à vos nom et adresse, pour l'envoi de la convocation, et du relevé de notes.

ATTENTION

- **Tout dossier posté après la date limite (cachet de la poste faisant foi) du mercredi 16 octobre 2019 sera rejeté, quel que soit le motif.**
- **AUCUN CHANGEMENT DE DATE DE CONVOCATION A L'ENTRETIEN NE SERA POSSIBLE QUEL QUE SOIT LE MOTIF INVOQUE PAR LES CANDIDATS**

STRUCTURE DE L'EXAMEN

L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum, débutant par un exposé du candidat de dix minutes en français, suivi d'un entretien avec le jury en LSF d'une durée de vingt minutes.

Les candidats seront convoqués individuellement par les services rectoraux.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE CERTIFICATION
COMPLEMENTAIRE EN LANGUE DES SIGNES FRANCAISE
SESSION 2020**

I - SITUATION PERSONNELLE :

Nom d'usage :Nom patronymique:
Prénoms :
Date et lieu de naissance :Nationalité :
Adresse :
Code postal:..... Ville :.....
Tél. portable :Adresse électronique :

II - SITUATION ADMINISTRATIVE 2019/2020 :

Corps :Tél. professionnel :
Discipline enseignée :
Qualité : titulaire stagiaire contractuel
Position : En activité (dans l'Académie d'Aix-Marseille)
(ne peuvent s'inscrire que les enseignants en poste dans l'Académie d'Aix-Marseille)
 Autres (à préciser)
Affectation actuelle :Privé ou Public :
Adresse de l'établissement :
Code postal : Ville :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente fiche, et sollicite mon inscription sur la liste des candidats à l'Examen de la Certification Complémentaire, en LSF, au titre de la session 2020.

Date et signature :

DAAC/19-826-114 du 16/09/2019

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS ASSOCIEE A
L'ORCHESTRE DE REGION AVIGNON-PROVENCE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 93 88 41 - mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'un.e enseignant.e de l'enseignement public du second degré, assurant une mission de service éducatif auprès de l'Orchestre de Région Avignon-Provence rémunéré.e sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 4, soit 2 500 euros annuels. L'enseignant.e sera choisi.e pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des diverses modalités de partenariat. Un intérêt particulier et des compétences en musique et dans le domaine de la musique symphonique sont souhaités, La proximité géographique avec Avignon (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer une présence régulière auprès du partenaire culturel.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional d'éducation musicale et de chant choral en charge du dossier, il/elle participe au développement des actions éducatives mises en place par le domaine « Musique » de la DAAC et la structure partenaire, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives des écoles et des établissements scolaires, il/elle doit :

- connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière d'éducation artistique et culturelle et le référentiel du parcours ;
- avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire ;
- participer à la stratégie de médiation de l'Orchestre de Région Avignon-Provence et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec le service éducatif de la structure ;
- apporter au service éducatif de l'Orchestre sa connaissance des textes officiels, des programmes et de leurs évolutions ;
- communiquer les informations sur le calendrier des actions, de la programmation et des divers événements de l'Orchestre, relayer les différents supports pédagogiques ou de communication du service éducatif de l'Orchestre ;
- produire, en fonction des besoins liés aux actions et programmes du service éducatif de l'Orchestre, des stratégies et des supports à destination des enseignants ;
- être capable d'écouter, de communiquer, de négocier et d'organiser ;
- savoir s'inscrire dans une démarche collective ;
- maîtriser les outils de communication et informatiques.

Il est particulièrement attendu de l'enseignant relais :

Une expertise pédagogique et ainsi qu'une expertise dans le domaine musique qui lui permettent :

- d'investir sur le plan pédagogique les divers programmes de l'Orchestre et d'en exploiter toutes les ressources pour développer des projets pluridisciplinaires ;
- d'être force de propositions et de mobiliser les enseignants de toutes disciplines, les professeurs référents culture et les enseignants d'éducation musicale autour des programmes de l'Orchestre.
- favoriser un nouveau réseau d'enseignants participants ;

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2019-2020 à compter du 17 octobre 2019. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2020.

Les enseignant.e.s souhaitant faire acte de candidatures sont invité.e.s :

- à prendre contact avec Isabelle Tourtet, chargée du domaine musique à la DAAC : isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr afin de s'informer des modalités précises de la mission.
- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le 7 octobre 2019** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Madame Marie Delouze
DAAC
DSDEN 13
28 Boulevard Charles Nédelec
13231 Marseille Cedex 1

Les enseignant.e.s dont la candidature sera retenue seront convoqué.e.s pour un entretien le **16 octobre 2019**. Ils recevront un ordre de mission.

La personne retenue à l'issue de l'entretien sera conviée à la réunion annuelle des professeurs relais prévue le jeudi 17 octobre 2019 à Venelles.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DSDEN84/19-826-47 du 16/09/2019

PRIME DE REPRISE D'ETUDES - ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Références : Arrêté du 19-8-2016 - J. O. du 21-8-2016 - B.O.E.N n°33 du 15 septembre 2016

Destinataires : Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation - Mesdames et Messieurs les proviseurs de lycée - Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissement privé

Dossier suivi par : Mme ARIZZOLI - Tel : 04 90 27 76 16 - Mail : stephanie.arizzoli@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la circulaire académique relative à la prime de reprise d'étude pour l'année scolaire 2019-2020, accompagnée des annexes.

Signataire : Christian PATOZ, Directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse

Avignon, le 09 septembre 2019

POLE ACADEMIQUE DES
BOURSES NATIONALES

Dossier suivi par
Stéphanie ARIZZOLI
Téléphone
04 90 27 76 16
Fax
04 90 27 76 38
Mél.
stephanie.arizzoli
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Le Directeur académique
des services de l'Éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale chargés de l'information et de
l'orientation

Mesdames et Messieurs les proviseurs
Mesdames et Messieurs
les directeurs d'établissement privé

s/c de Messieurs les Directeurs académiques
des services de l'Éducation nationale
- des Bouches-du-Rhône
- des Alpes-de-Haute-Provence
- des Hautes-Alpes

Objet : Prime de reprise d'études - année scolaire 2019-2020

Ref. : Arrêté du 19-8-2016 - J.O. DU 21-8-2016 - BOEN n°33 du 15 septembre 2016

L'arrêté du 19 août 2016 a instauré une prime complémentaire à la bourse nationale du second degré de lycée destinée aux élèves à partir **de seize ans et jusqu'à dix-huit ans révolus qui reprennent leurs études après une interruption d'au moins cinq mois suite à démission ou rupture définitive de l'assiduité**, au sens de l'article L. 131-8 du code de l'éducation, et qui sont éligibles à une bourse nationale de lycée au moment de cette reprise d'études.

Cette prime est versée aux élèves qui reprennent sous statut scolaire une formation du second degré sanctionnée par un diplôme inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Le montant de la prime est fixé à 600 euros et assure à tous les élèves concernés un montant total de bourse d'au moins 1 000 euros. Cette prime, accordée pour la première année de reprise d'études, est versée par tiers à chaque trimestre en complément de la bourse nationale du second degré de lycée dont elle fait partie intégrante.

Je vous prie de bien vouloir trouver la note du Ministère de l'éducation nationale précisant les modalités de la collecte d'informations nécessaires pour l'attribution de la prime de reprise d'études et **la fiche navette qui devra être jointe obligatoirement au dossier de demande de bourse** des jeunes qui demanderaient à en bénéficier dans le cadre de la prolongation de la campagne des bourses ouverte jusqu'au 17 octobre 2019.



Christian PATOZ



Prime de reprise d'études

Modalités de collecte des informations

L'établissement d'accueil

Renseigne la fiche navette et la joint au dossier de demande de bourse pour l'élève qu'il adresse au service académique des bourses.

La demande de bourse pour les jeunes reprenant leurs études après interruption de scolarité relève de la campagne complémentaire, et même au-delà pour ceux qui présentent leur demande dans le cadre du retour en formation initiale.

Attention la prime de reprise d'études ne peut être accordée (et donc demandée) que pour les jeunes de 16 à 18 ans révolus (jusqu'à la veille de leur 19 ans). La date qui fait foi est celle saisie dans base élèves comme date d'entrée.

Le service académique des bourses

Réceptionne la demande de bourse accompagnée de la fiche pour prime de reprise d'études.

Vérifie la possibilité d'ouvrir un droit à bourse au regard des charges et revenus. Si l'instruction de la demande de bourse nécessite des informations complémentaires pour définir le montant de la bourse, cela ne doit pas retarder la collecte d'informations concernant la prime.

Sollicite l'avis du correspondant décrochage par l'intermédiaire de l'IEN-IO du département de scolarisation avant l'interruption de scolarité du jeune en transmettant la fiche navette par messagerie (avec mention de la date de réception de la demande de bourse dans la partie SAB et délai de réponse attendue - 15 jours maximum).

L'inspecteur de l'éducation nationale – Information orientation

Réceptionne la fiche navette pour prime de reprise d'études.

Collecte l'information relative au jeune auprès du responsable de département RIO Suivi, voire de l'établissement d'origine et complète la fiche par les éléments suivants :

- Confirmation de la date d'interruption de scolarité
- Confirmation de la formation antérieure à l'interruption de scolarité
- Motif d'interruption de scolarité (démission – rupture définitive de l'assiduité - ...)
- Autres précisions éventuelles sur le cursus de scolarité du jeune

Transmet la fiche complétée par messagerie au Service académique des bourses.

Le service académique des bourses

Au regard des informations reçues confirmant l'éligibilité à la prime de reprise d'études (délai de 5 mois d'interruption, âge du jeune) ajoute la prime de reprise d'études à la bourse (si celle-ci a déjà été accordée) et dès livraison de la mise à jour des primes dans l'application AGEUNET.

Edite une nouvelle notification de bourse qui intègre cette prime de reprise d'études (à partir de début novembre).



Fiche navette pour prime de reprise d'études

(à compléter par l'établissement d'accueil
et à joindre à la demande de bourse de l'élève)

L'élève

Nom – Prénoms : _____

Etablissement d'accueil : _____ **N°Etab :** |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
(nom – ville)

Classe actuelle de l'élève : _____ |_|_|_|_|_|_|_|_| (MEF-classe : libellé court)

Sa scolarité antérieure

Dernier établissement fréquenté (au moment de l'interruption de scolarité)

Nom de l'établissement : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| **Commune :** _____

Date d'interruption de scolarité : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Classe et formation suivie au moment de l'interruption :

Nom du tuteur et coordonnées : _____
(de la plateforme de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs)

Fiche navette

Service académique des bourses

IEN – IO DSDEN : _____
département de l'établissement fréquenté avant
l'interruption de scolarité